

Le château dit de Courtrai à Lille de 1298 à 1339 : une citadelle avant l'heure

Gilles Blicq

Citer ce document / Cite this document :

Blicq Gilles. Le château dit de Courtrai à Lille de 1298 à 1339 : une citadelle avant l'heure. In: Bulletin Monumental, tome 155, n°3, année 1997. pp. 185-206;

doi : 10.3406/bulmo.1997.913000

http://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1997_num_155_3_913000

Document généré le 31/05/2016

LE CHÂTEAU DIT DE COURTRAI À LILLE DE 1298 À 1339 : UNE CITADELLE AVANT L'HEURE

par Gilles BLIECK

Largement méconnu, le château dit de Courtrai à Lille n'a jamais véritablement retenu l'attention des historiens (1). Il y a lieu de s'en étonner. Fondée par Philippe le Bel, roi de France, cette forteresse hors du commun aujourd'hui disparue est pourtant le seul ouvrage militaire de cette ampleur entrepris à son initiative, et l'une des rares créations *ex-nihilo* qui lui soient pleinement attribuables. Portant incontestablement sa marque, elle constitue, de surcroît, le plus parfait symbole de son règne autoritaire, appliqué à mettre au pas les grands fiefs limitrophes du royaume. Entamé à partir de 1577 sous le règne de Philippe II, roi d'Espagne, puis définitivement achevé dans le courant du XVII^e siècle, le démantèlement précoce du château est évidemment pour beaucoup dans le désintérêt des chercheurs, que des sources très imparfaitement conservées et particulièrement disséminées ont achevé de rebuter.

Toute trace de la fortification royale n'a cependant pas disparu. Menées en préalable à des travaux d'aménagement urbain, plusieurs fouilles archéologiques en ont récemment rappelé avec force l'importance passée. L'intérêt des éléments mis au jour m'a conduit à reprendre le sujet et à entamer l'étude exhaustive des sources manuscrites et iconographiques, demeurées en grande partie inexploitées. Ce sont les premiers résultats de ces recherches (2) que je présente ici (3). Je limiterai mon propos à la phase de construction du château, c'est-à-dire, comme je le propose, aux années comprises entre 1298 et 1339, réservant l'étude de son évolution ultérieure à une future contribution. Toutefois, j'utiliserai abondamment la documentation postérieure à cette période pour en évoquer les dispositions originelles, cela pour des raisons sur lesquelles je reviendrai.

Après avoir évoqué le contexte historique dans lequel se place cette construction et l'intérêt stratégique du site choisi pour son implantation, je poserai, à travers le problème du financement, celui de la chronologie des travaux, puis je décrirai les caractéristiques architecturales de la forteresse, pour, en dernier lieu, m'interroger sur le concepteur, ses sources d'inspiration et les éventuels prolongements de son œuvre (4).

Le contexte historique : la guerre de Flandre

Retracer les événements qui ont conduit à l'érection du château ramène à une époque, chevauchant la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e, où Lille, fait unique de son histoire, fut assiégée à trois reprises en l'espace de sept ans. Ces événements se déroulent durant ce que les contemporains ont appelé *la guerre de Flandre*. La politique autoritaire menée par Philippe le Bel dans les grands fiefs de son royaume est à l'origine de ce conflit qui allait durer plus de vingt ans (5).

Désireux d'étendre son emprise sur une région limitrophe, peuplée, prospère, mais dont il n'est que le souverain nominal, le roi de France cherche à s'immiscer dans les affaires du comté de Flandre, d'autant qu'il y possède des partisans. Divers motifs sont invoqués pour intervenir, et, parmi ceux-ci, les fiançailles conclues en août 1294 entre la fille du comte de Flandre Gui de Dampierre et le fils aîné du roi d'Angleterre.

En juin 1296, Philippe le Bel prend sous sa garde les cinq bonnes villes de Flandre, Gand, Bruges, Ypres, Douai et Lille. Cité au Parlement de Paris en août de la même année, Gui de Dampierre rentre en possession

de la plupart de ses villes. Mais le roi y maintient des agents à sa solde. Quelques mois plus tard, la guerre est déclenchée par un traité d'alliance militaire conclu le 7 janvier 1297 (6) entre le comte et Édouard I^{er}, roi d'Angleterre. Dans une campagne rapide, Philippe le Bel investit Lille le 23 juin 1297. Défendue par les fils du comte, Robert de Béthune et Gui de Namur, la ville capitule après deux mois de siège. Peu après, Courtrai et Bruges ouvrent également leurs portes. Une trêve, conclue à Tournai en 1298, suspend les hostilités jusqu'au 6 janvier 1300.

La trêve expirée, la guerre reprend à l'initiative du comte désireux de reconquérir ses villes. Mais il perd une à une celles qu'il possédait encore. L'échec est total en mai 1300. Gui de Dampierre se soumet et Philippe le Bel le fait emprisonner. Raoul de Nesles, puis Jacques de Châtillon gouvernent le comté au nom du roi qui ordonne la construction de trois châteaux à Lille, Bruges et Courtrai (7). Le premier, où, très vite, cent soldats tiennent garnison, semble érigé en des temps records (8). Le deuxième ne sera jamais terminé (9), et le troisième sera finalement laissé entre les mains du comte au terme des hostilités (10).

Les 17 et 18 mai 1302, le massacre de la garnison royale lors du fameux épisode des *matines brugeoises* donne le signal de la révolte. Après la bataille de Courtrai, où la chevalerie française se fait écraser le 11 juillet 1302, Jean et Gui de Namur font le siège de Lille. La ville est défendue par Étienne II, comte de Sancerre, et Gauthier d'Autreches, retranché dans le château royal (11). Non secourus par Philippe le Bel, les défenseurs se rendent tous peu après le 6 août 1302. Le comte installe une nouvelle garnison dans le château (12).

Le roi ne reprend les hostilités que deux ans après, en juillet 1304. Il mène cette fois la campagne décisive. La victoire de Mons-en-Pévèle, le 18 août de la même année, lui ouvre les portes de la Flandre. Six jours plus tard, il met le siège devant Lille, où la défense est dirigée par Philippe de Thiette, autre fils du comte. Non secourue par Jean de Namur, qui a pourtant établi son quartier à proximité, la ville ouvre à nouveau ses portes au Capétien le 25 septembre 1304. Soixante cavaliers et sept cents hommes de pied commandés par Pierre de Galart prennent position au château (13).

La paix est scellée à Athis-sur-Orge en juin 1305. Les conditions exorbitantes exigées à cette occasion sont refusées par les grandes villes et les fils du comte récemment décédé. Conclu à Pontoise le 11 juillet 1312, un deuxième traité prévoit une renonciation perpétuelle aux villes et châtellenies de Lille, Douai, Orchies, Béthune. Il est pareillement rejeté. Toutefois, la paix d'Arras (juillet 1313) conduit le nouveau comte Robert de Béthune à remettre la châtellenie de Courtrai entre les mains du roi comme garantie d'exécution du traité de Pontoise. Mais il rompt ses engagements l'année suivante en chassant la garnison française du château de Courtrai. Après avoir cherché à s'emparer de Tournai, il tente d'assiéger Lille qui lui résiste efficacement. L'arrivée massive de troupes françaises occasionne la reprise des négociations. Elles aboutissent aux conventions de Marquette (3 septembre 1314) qui confirment, pour l'essentiel, les clauses du traité de Pontoise.

À la mort de Philippe le Bel (29 novembre 1314) (14), Robert de Béthune remet en cause les conventions de Marquette et refuse de prêter hommage à Louis X le Hutin. Celui-ci se résout à entrer en campagne mais, ayant engagé le combat trop tard à la fin de 1315, il est conduit à rebrousser chemin en raison des intempéries. Conclu à Paris le 1^{er} septembre 1316, un nouveau traité maintient le *statu quo* tout en aggravant le montant financier exigé des villes flamandes. Robert de Béthune se prépare à attaquer Lille en 1319, mais la défection des milices gantoises fait échouer son projet. Les pourparlers reprennent et aboutissent enfin à une paix durable (Paris, 5 mai 1320). Lille et la Flandre gallicante intègrent le domaine royal.

Lille, clef du pays flamand

La position stratégique éminente de Lille ressort de tous ces événements. La ville constitue véritablement, pour reprendre une expression consacrée, la *clef du pays flamand* (15). C'est donc tout naturellement à Lille que Philippe le Bel et son administration choisissent d'implanter une imposante fortification à la double finalité : protéger la conquête contre un éventuel retour de l'ennemi et garantir la fidélité de sujets à l'humeur versatile. De plus, la connaissance d'un heureux précédent conforte le roi dans sa décision. Une formule analogue a, en effet, été expérimentée avec succès par l'un de ses illustres prédécesseurs, quatre-vingt-cinq ans plus tôt, dans la même localité (16).

La menace d'une alliance entre le roi d'Angleterre et le comte Ferrand de Portugal avait alors déjà motivé l'entrée en Flandre de l'armée française (17). Achevant une campagne foudroyante entamée le 22 mai 1213,

Philippe Auguste s'empare de Lille le mois suivant, après trois jours de siège (18). Il s'emploie alors à fortifier une maison seigneuriale appartenant à la famille Dergnau ou Dérégnau, proche de la porte du même nom. Particularité remarquable, cette fortification fossoyée est accolée à la ville avec laquelle elle communique (19). Ferrand réapparaît par la suite devant Lille et s'en fait ouvrir les portes le 30 septembre. Réfugiée dans le fort Dérégnau, la garnison française y soutient les attaques du comte, cela jusqu'au retour victorieux du roi qui incendie la ville et rase le fort avant son départ.

L'efficacité d'un tel dispositif ainsi démontrée, Philippe le Bel en reprend l'idée, la développe et en assure la pérennité. Les massacres perpétrés à Bruges en 1302 ont amplement illustré les dangers courus par une troupe trop longtemps cantonnée chez l'habitant. Disposer d'une base avancée suffisamment vaste pour rassembler au grand complet l'ost royal en toute sécurité, empêcher toute jonction entre l'ennemi déclaré et des habitants prompts à se retourner, protéger de tous côtés une garnison réduite ou une population francophile menacées, tout cela apparaît indispensable au maintien de l'ordre dans cette zone frontalière du royaume. De semblables principes conduiront Vauban à ériger, peu après la prise de la ville par Louis XIV, la fameuse *citadelle* qui fait aujourd'hui la fierté des Lillois, citadelle dont notre fortification peut être localement considérée comme le précurseur.

Un site privilégié

Tout comme le fort Dérégnau, le château est accolé au nord de l'enceinte urbaine (fig. 1). Faisant face au danger, il est implanté à l'endroit où se sont concentrés les trois sièges. Il s'agit de la partie de l'enceinte

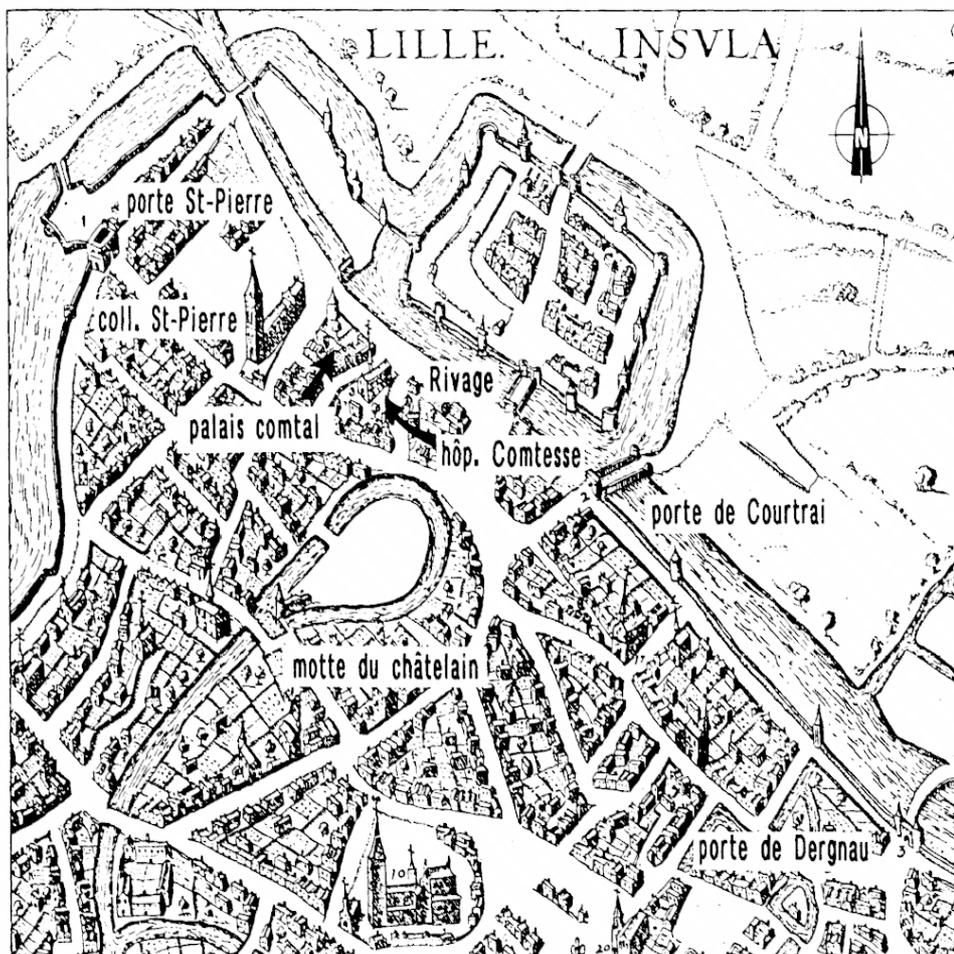


FIG. 1. — DÉTAIL DU PLAN DE LILLE DIT DE GUICHARDIN (ÉDITÉ VERS 1580),
LE CHÂTEAU DE COURTRAI ET SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

comprise entre la porte Saint-Pierre et celle de Dergnau, dominée par un terrain surélevé d'environ 4 mètres par rapport au reste de la ville. Cette partie laissait une zone névralgique, l'ancien *castrum* comtal, directement exposée aux machines de guerre des assaillants. S'étant retiré dans le palais comtal, l'hôtel de la Salle, lors du siège de 1297, Robert de Béthune manque d'être atteint par un projectile de pierre qui en perce le toit et tue deux chevaliers (20).

Le choix de cet emplacement revêt du même coup une portée symbolique. Le château domine en effet de toute sa hauteur les constructions rappelant l'ancien pouvoir : outre le palais du comte, la vieille motte du châtelain, qui fut longtemps son représentant permanent, la collégiale Saint-Pierre et l'hôpital Comtesse, autrefois pourvus par le comte de droits religieux et féodaux très étendus. De plus, le château borde le Rivage, principal port de la ville établi sur la Basse Deûle, axe privilégié des échanges avec le reste du comté. Il peut ainsi en surveiller les activités et, le cas échéant, en tirer profit pour ses approvisionnements.

Enfin, captant à son profit l'un des accès majeurs de la ville, il absorbe purement et simplement un notable tronçon de la route de Flandre face à la porte dite de Courtrai. Ce nom explique d'ailleurs pourquoi les historiens le désigneront, après sa disparition, sous le nom de château de Courtrai, nom qui n'apparaît pas dans les sources contemporaines. Dernier avantage, et non des moindres, le site retenu pour sa construction est peu urbanisé : seuls quelques maisons et moulins appartenant, pour l'essentiel, à l'hôpital Comtesse (21), paraissent avoir été expropriés.

La localisation de la forteresse, résolument tournée vers l'extérieur, offre cependant au moins un désavantage. Sa position de verrou entre la ville et l'assaillant potentiel la prive du même coup de toute possibilité de ravitaillement et de secours en cas d'attaque simultanée sur les deux fronts. Toutefois, les châteaux de Lille, Bruges et Courtrai auraient éventuellement pu se prêter une assistance mutuelle si le dessein initial du roi s'était totalement accompli. Leurs emplacements respectifs le leur auraient en effet permis. La garnison du château de Bruges, attendant à l'extrémité sud de l'enceinte urbaine mais du côté interne (22), n'avait pas à traverser de part en part une agglomération hostile pour rejoindre l'une ou l'autre de ses sœurs. De même, bien qu'implanté dans l'angle nord-est de la ville, à environ trois cents mètres de la porte de Lille (23), le château de Courtrai était directement relié au nôtre par la voie d'eau via la Lys et la Basse Deûle.

Financement et chronologie de la construction

À l'évidence, la construction d'une forteresse d'une telle importance a nécessité des moyens financiers et humains énormes. Malheureusement, les sources ne permettent pas de les apprécier. Aucun document ne renseigne sur ce point capital, et la riche comptabilité se rapportant au château n'est pas conservée avant 1390 (24). Pour ce qui concerne l'origine du financement, on peut toutefois avancer l'hypothèse d'un recours à des aides massives, levées dans l'ensemble de la Flandre au plus fort de la guerre. De très lourdes taxes ont incontestablement joué un rôle majeur dans le déclenchement des révoltes de 1302 (25).

Poser la question des moyens mis en œuvre conduit à soulever le problème de la chronologie des travaux. Il est en effet douteux que, dans un contexte aussi défavorable, la construction d'un tel ensemble ait pu être achevée en aussi peu de temps. Quelques documents apportent un éclairage nouveau sur le début des travaux d'une part et leur achèvement d'autre part.

La décision d'édifier la forteresse est antérieure à 1301. Les actes se rapportant aux expropriations montrent en effet qu'elles ont débuté avant le 16 février 1299 (26). De plus, une pièce, dont l'authenticité ne fait aucun doute, prouve que des soldats servent au château dès cette année (27). La trêve conclue à Tournai en 1298 a par conséquent été mise à profit pour entamer les travaux. C'est donc à l'administration du gouverneur Raoul de Nesles qu'il convient d'attribuer le démarrage du chantier, et non pas, comme les chroniques ont conduit à l'écrire (28), à celle de son successeur, Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, qui a peut-être, pour sa part, donné l'impulsion décisive. Philippe le Bel et sa suite ont d'ailleurs longuement séjourné à Lille avant 1301. Logé plus d'un mois à l'hôtel de la Salle après la prise de la ville en 1297 (29), le roi a alors eu tout le loisir d'étudier la valeur défensive du site qu'il avait sous les yeux. Il est donc permis de penser que sa résolution remonte à ce moment.

Le dernier document en date du règne de Philippe le Bel renseignant sur la durée du chantier est un acte royal en latin de septembre 1301 (30) qui entérine l'échange, avec l'abbaye de Loos, d'une maison comprise dans le périmètre des travaux contre une autre située rue de la Grande-Chaussée. Le château y apparaît clairement en cours de construction (31). Puis les documents baissent en nombre et en intérêt par la suite. Guère explicites, les quelques indications dont on dispose alors sont, pour l'essentiel, tirées des bribes ou des inventaires de comptabilités royales qui nous sont parvenus. On songe à démanteler la forteresse peu de temps après le traité d'Athis (32). Une garnison y est toutefois entretenue de 1304 à 1312 (33). Mentionné comme châtelain, Guillaume Ernaut de Podenas la commande en 1310, ainsi qu'en 1317, 1319 et 1320 (34). En outre, des travaux, dont on ignore malheureusement tout, sont exécutés entre janvier 1310 et septembre 1314, sous l'autorité de Pierre de Galart, maître des arbalétriers (35). Un chapelain est pour la première fois cité en 1314 (36); il l'est à nouveau en janvier 1316 (37). Les documents se raréfient encore au cours de la décennie suivante. La forteresse n'est plus signalée, d'ailleurs très brièvement, qu'en 1320, 1325 (38) et 1327, année au cours de laquelle deux personnages rendent visite, entre autres, à l'œuvre du château de Lille (39). Un châtelain, dont on ignore le nom, et une garnison apparaissent encore en 1329, ou 1330 au plus tard (40).

Par ailleurs, et à l'exception d'un acte daté de mai 1320 (41), il faut attendre la quatrième décennie du XIV^e siècle pour retrouver la trace du château dans la documentation proprement locale. Les textes suggèrent alors la reprise, puis l'achèvement définitif du chantier. Ainsi, en juin 1335, Philippe VI assigne plusieurs rentes annuelles à l'hôpital Comtesse en dédommagement des moulins *pris en la place ou on bastit nostre chateau* (42). D'autre part, un acte de septembre 1337 (43) mentionne pour la première fois les effectifs de la garnison dans les proportions qu'on leur connaît par la suite. Le même Philippe VI accorde aux quarante soldats et au chapelain la faculté de ne plus être rétribués en livres tournois, monnaie de compte usuelle du domaine royal à cette époque, mais en livres parisis de Flandre. Il consacre par la même occasion l'hérédité de leur charge. Ceci paraît militer en faveur d'une installation récente.

Enfin, conservés à partir de 1318, les comptes de la ville apportent une preuve tangible de l'importance des travaux menés durant cette période. Muets pour les années comprises entre 1318 et 1331, ils indiquent clairement qu'une partie des recettes procurées par l'impôt sur les boissons est versée, de 1332 à 1339, aux agents du roi chargés de terminer la construction du château. 1000 livres parisis de Flandre sont délivrées, en 1332, à Jean de Liauwe, lieutenant du gouverneur Renard de Choiseul, et Ferri de Denisy, châtelain du château royal, *desputés de par le roy nostre [sire] a parfaire le castiel de Lille*. 1000 l. p. sont encore payées en 1333, 940 en 1334, 1000 à nouveau en 1335, puis la somme se réduit à 800 l. p. en 1336, 1337 et 1338, pour atteindre finalement 200 l. p. en 1339 (44). Un acte du 26 novembre 1339 (45) confirme que l'impôt en question est dorénavant levé au seul profit de la ville, attestant implicitement la fin des travaux.

Bailli de Lille, Douai, Tournais, gouverneur des frontières de Flandre de 1327 à 1334 (46), et possédant, à ce titre, les pleins pouvoirs administratifs et militaires, Renard de Choiseul a certainement été investi par Philippe VI de la responsabilité du chantier, et en particulier de son financement. Cela ne semble pas être allé sans occasionner des difficultés. Plus de cinq ans après sa mort, en août 1340, sa veuve est contrainte à vendre une partie de ses biens pour payer à la veuve de Jehan Patin, maçon du roi en son château de Lille, 704 l. p. dues à feu Pierre Mourroy, *clerc des œuvres* du dit château, puis à son mari par le dit Renard, *jadis commis et député de par nous [le roi] a faire faire les œuvres de nostre dit chastel* (47). Malheureusement, on ignore tout des dessous de l'affaire, et notamment du rôle exact joué par Jehan Patin dans la conduite des travaux.

Décidée dès avant février 1299, la construction du château a vraisemblablement été menée tambour battant jusqu'au siège d'août 1302. Sans doute inachevé, le chantier est cependant suffisamment avancé pour permettre à une garnison de se retrancher dans la forteresse. Le château est alors *a deffense d'escu et de lance* (48), ce qui semble confirmer qu'il n'est pas totalement sorti de terre à ce moment. Cet inachèvement expliquerait son rôle somme toute mineur durant les sièges de 1302 et 1304. Après avoir failli être démantelé, il est l'objet de travaux entre 1310 et 1314, soit à un moment où la tension entre la Flandre et le roi de France est une nouvelle fois à son comble, puis en 1327. La construction connaît une nouvelle et décisive impulsion en 1331, à l'initiative de Philippe VI. Une garnison paraît s'installer à demeure dans le château en 1337 au plus tard, soit deux ans avant la clôture définitive du chantier.

Sans ignorer les lacunes de la documentation, deux états nettement différenciés semblent néanmoins s'en dégager. Attribuable à Philippe le Bel et maintenu par ses héritiers directs, le premier pourrait être celui d'une

fortification de campagne, érigée au plus fort de la guerre en un terrain hostile et avant tout destinée à concentrer une armée en lieu sûr. Ce camp retranché pourrait n'avoir été fait que de terre et de bois, reprenant en quelque sorte la formule du fort Dérégnau, mais à une plus vaste échelle. Il aurait été maintenu *grosso modo* en l'état par les successeurs directs du Capétien, moyennant, le cas échéant, quelques travaux d'entretien. Attribuable à Philippe VI, le second état (le seul pour lequel on a la certitude de l'intervention de maçons) correspondrait quant à lui au château à enceinte maçonnée avec tours dont on a gardé le souvenir; celui-ci aurait alors traduit dans la pierre les caractéristiques essentielles de la fortification antérieure, et en particulier son surdimensionnement.

Cette pure hypothèse est néanmoins accréditée par plusieurs constatations. Les biographes de Philippe le Bel s'accordent à dire qu'à aucun moment celui-ci n'a eu l'intention d'annexer la Flandre, mais simplement d'assurer sa main-mise politique sur le comté en ne prolongeant pas indéfiniment des hostilités onéreuses et politiquement dangereuses (49). Cela s'accorde mal avec une construction en matériaux pérennes, travail de longue haleine aux coûts nécessairement très importants. La situation politique prévalant sous ses successeurs immédiats ne paraît pas davantage avoir été propice à une telle réalisation. Après l'échec de la campagne menée en 1315 par Louis le Hutin, le mariage de l'une des filles de Philippe le Long avec le comte de Flandre Robert de Béthune, suite au traité conclu en 1320, écarte durablement l'éventualité d'une reprise de la guerre. En revanche, deux mois après avoir été sacré, Philippe VI assume avec force ses devoirs de suzerain envers le comte en réprimant sévèrement une révolte à Cassel le 23 août 1328. Cette bataille est souvent présentée comme une deuxième revanche de Courtrai après Mons-en-Pévèle. Surtout, elle marque véritablement le rétablissement de l'influence française en Flandre. De plus, les signes avant-coureurs de la guerre de Cent Ans, qui éclate sous son règne, font peu à peu apparaître une nouvelle menace côté flamand en cas de rupture avec l'Angleterre. La nécessité de disposer d'une tête de pont opérationnelle et durable peut expliquer la volonté de clore définitivement le chantier entrepris quarante ans plus tôt. Enfin, à la différence de l'illustre Capétien, l'autorité de Philippe VI se nourrit localement de ressources régulières, celles du domaine de la châtellenie de Lille sur laquelle il règne désormais sans partage. L'exemple du Pays de Galles à la fin du XIII^e siècle, où Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, parvient à ériger en cinq à sept saisons de construction pas moins de huit châteaux massifs, montre qu'il est possible à un monarque disposant des moyens nécessaires de construire des forteresses en un temps record (50). Qu'un chantier comme celui du château de Lille ait pu être mené à bien en sept ou huit saisons de construction dans des conditions comparables paraît tout à fait envisageable.

L'éclairage de l'archéologie

Conduites en divers points du site de 1987 à 1993, des fouilles archéologiques d'ampleur inégale ont mis au jour des vestiges du château (fig. 2). On a pu juger pour la première fois des dimensions extraordinaires du système mis en place lors d'une fouille préventive réalisée en 1989, rue des Tours (51). Les restes d'une courtine proche de la porte faisant face à la route de Flandre ont été mis au jour à cette occasion sur une longueur de 26 m (fig. 3 et 4). Cette courtine atteignait une épaisseur maximale de 7,50 m. Sa maçonnerie faisait essentiellement appel à la craie locale, tandis qu'un mortier de chaux et de sable verdâtre très caractéristique assurait la liaison. Seul le parement de l'escarpe talutée, baignée par les eaux du fossé, était constitué d'assises de grès (fig. 5). Les joints, creux, montraient parfois des cales, résidus de taille de ce matériau utilisé avec parcimonie.

Outre ses dimensions exceptionnelles, cette courtine offrait la particularité de comporter des vides. Tout d'abord, une latrine de plan rectangulaire mesurant 2,60 m sur 1,50 m, qui était conservée sur une hauteur de 3,50 m et dont l'une des parois portait encore le départ d'un arc diaphragme (fig. 6). Son contenu était vraisemblablement censé s'écouler dans les fossés par un conduit horizontal de section rectangulaire (fig. 7). Contrairement à ce qui avait été prévu, les eaux du fossé se sont, à l'évidence, engouffrées dans la fosse maçonnée, entraînant le comblement rapide de la latrine et, finalement, son utilisation comme dépotoir, tout cela peu de temps après sa mise en service. En effet, sa fouille exhaustive n'a décelé aucune trace de concrétions ou de curage sur ses parois. En revanche, elle a permis de recueillir en abondance les détritiques rejetés dans la latrine après son abandon, dont quantités de céramiques très homogènes, attribuables au XIV^e siècle (52).

Une galerie voûtée en berceau était également ménagée dans l'épaisseur du mur (fig. 8). En grande partie conservée sur une longueur de 5 m, elle était haute de 2,70 m et large de 2,25 m. Tout porte à croire que cette

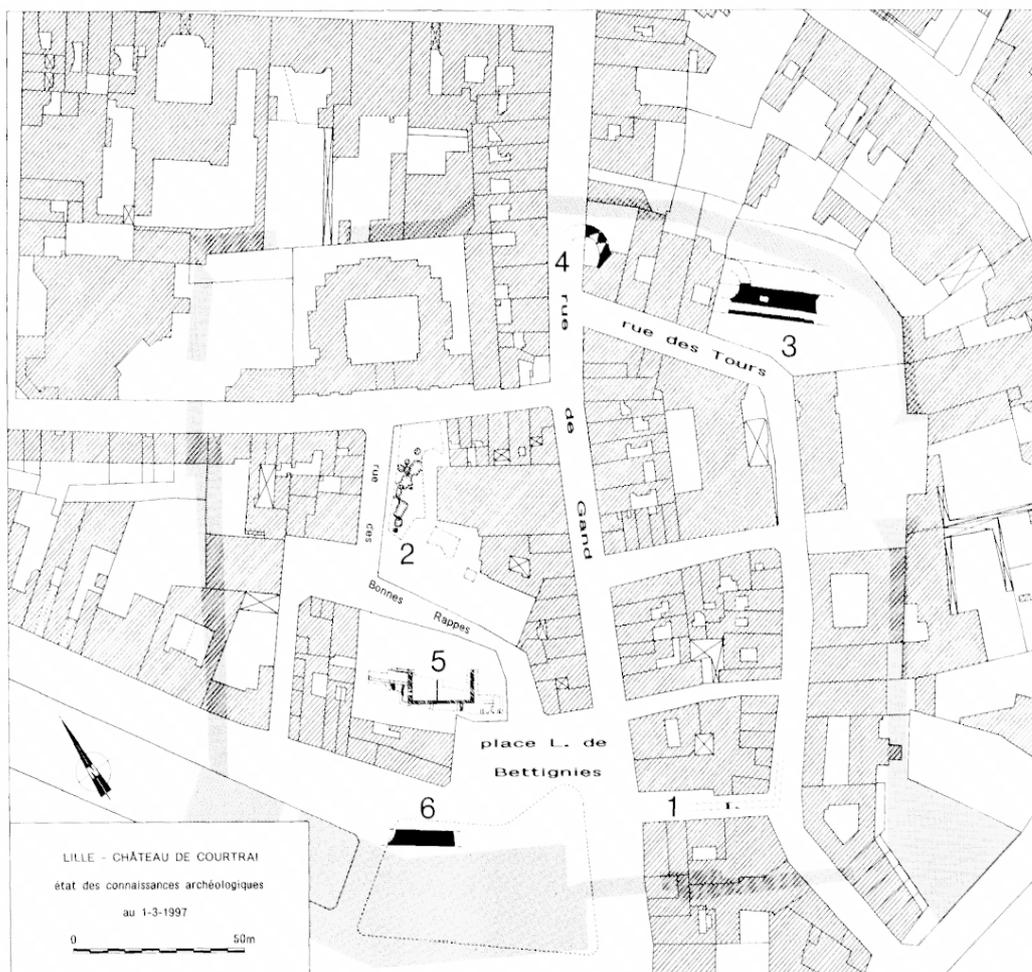


FIG. 2. — LILLE, CHÂTEAU DE COURTRAI, ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES ACTUELLES

1 = mur et puits maçonnés mis au jour rue de la Rapine à l'occasion de travaux de canalisation (1987). 2 = fosses d'extraction de terre mises au jour rue des Bonnes-Rappes (1988). 3 = courtine (rue des Tours, 1989). 4 = tour de la porte ouvrant sur les champs (rue de Gand, 1989). 5 = bâtiments d'habitation (place Louise de Bettignies, 1989). 6 = courtine (place L. de Bettignies, 1993). En grisé : tracé des canaux du XIX^e siècle reprenant en partie celui des fossés du château.

galerie, qui fut bouchée de briques à la fin de son existence, parcourait intégralement la courtine mise au jour. Desservait-elle la latrine toute proche ? Les positions respectives de l'une et de l'autre paraissent l'indiquer (fig. 9), mais la preuve n'en a pas été recueillie sur le terrain. La faute en incombe aux récupérateurs de matériaux de l'époque moderne qui ont fait disparaître le sol de la galerie à l'endroit précis où une éventuelle relation de ce type aurait pu être observée (53). D'autre part, aucune trace de suie n'a été relevée sur ses parois. Sans doute n'était-elle utilisée que lorsque les circonstances l'exigeaient.

L'amorce d'une tour à demi saillante, au diamètre d'environ 13 m, a été reconnue dans le fossé, à peu de distance. Il n'en demeurait plus que les fondations. Le reste, mieux conservé, était dissimulé sous le parement externe de la courtine, intégralement repris à cet endroit. Cette réfection a, du même coup, occasionné la suppression du talus de base. Elle a aussi affecté la moitié intérieure de la tour, creuse à l'origine, dont le premier niveau en sous-sol était en totalité bouché de craie et de briques. Les quelques observations effectuées sur le parement interne de la tour donnent à penser que le sol primitif de ce premier niveau se trouvait, à peu de choses près, à la même hauteur que celui de la galerie. D'autre part, un remaniement complet du parement interne de la courtine a conduit à araser un contrefort partiellement mis au jour qui l'épaulait à la gorge de la tour.

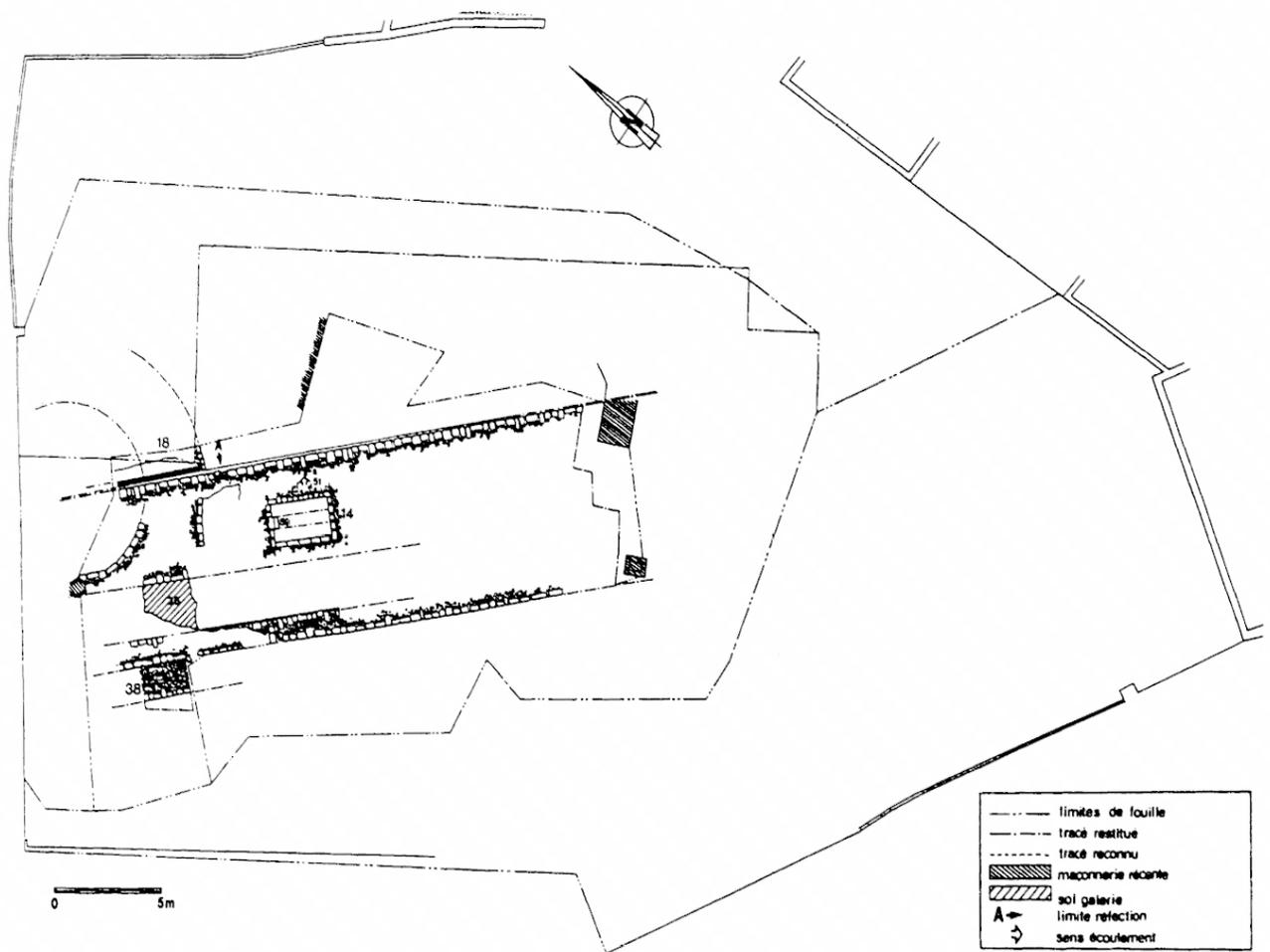


FIG. 3. — LILLE, RUE DES TOURS, PLAN GÉNÉRAL DES VESTIGES

18 = tour; 14 = latrine; 59 = départ d'arc diaphragme; 51 = conduit horizontal; 36 = galerie; 38 = contrefort.



FIG. 4. — LILLE, RUE DES TOURS, COURTINE, VUE VERTICALE



FIG. 6. — LILLE, RUE DES TOURS,
LATRINE MÉNAGÉE DANS LA COURTINE,
VUE INTÉRIEURE
AVEC DÉPART DE L'ARC DIAPHRAGME

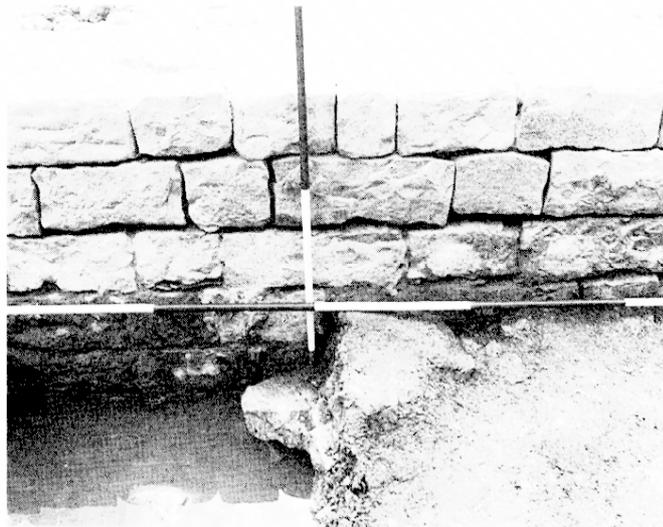


FIG. 5. — LILLE, RUE DES TOURS, COURTINE,
DÉTAIL DU PAREMENT EN GRÈS DE L'ESCARPE



FIG. 7. — LILLE, RUE DES TOURS,
LATRINE MÉNAGÉE DANS LA COURTINE,
VUE INTÉRIEURE AVEC OUVERTURE DU CONDUIT HORIZONTAL



FIG. 8. — LILLE, RUE DES TOURS,
GALERIE MÉNAGÉE DANS LA COURTINE,
VUE GÉNÉRALE APRÈS DÉBOUCHAGE PARTIEL

Toutes les modifications relevées (bouchage de la galerie voisine y compris) résultent d'une même campagne de travaux. Elles ont été apportées, selon toute vraisemblance, au cours du XVI^e siècle (54). La galerie et la tour n'ayant pu être intégralement débouchées pour des raisons de sécurité, l'on ignore si l'une et l'autre communiquaient par l'intermédiaire d'une porte. Cela paraît toutefois très probable, car il était relativement aisé d'aménager une ouverture à l'endroit où la maçonnerie les séparant se réduisait à moins d'un mètre.

La souche de l'une des deux tours de la porte qui, à peu de distance, s'ouvrait sur les champs, est apparue sur environ un tiers de sa surface, rue de Gand, en 1989 (55) (fig. 10). On peut restituer à cette tour un diamètre

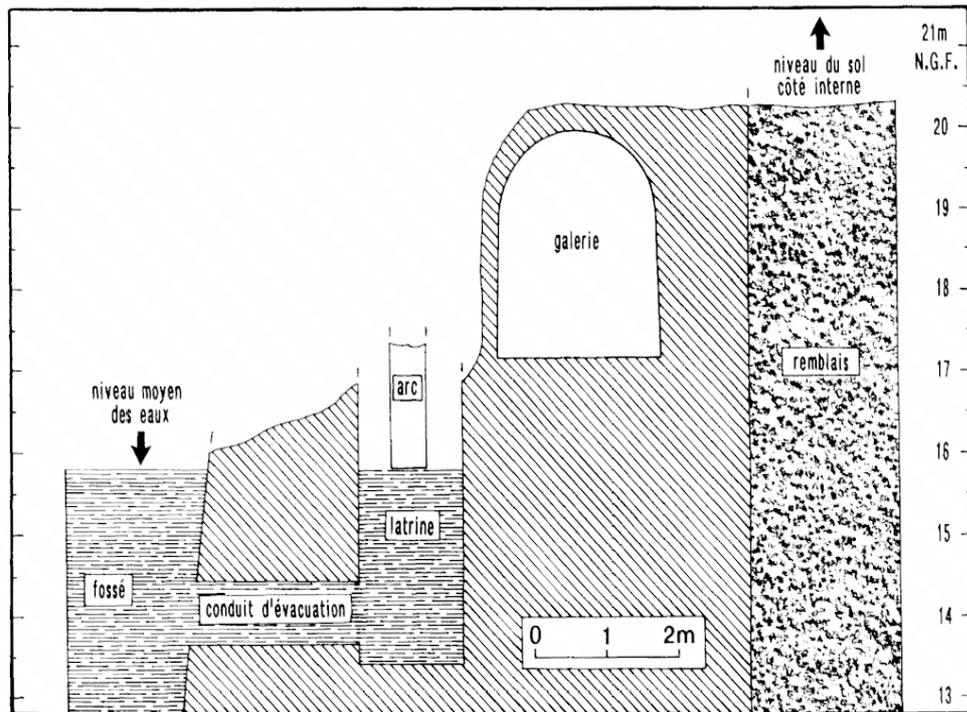


FIG. 9. — LILLE, RUE DES TOURS, COURTIME,
COUPE SCHÉMATIQUE MONTRANT LES POSITIONS RESPECTIVES DE LA GALERIE ET DE LA LATRINE
(reconstitution d'après la fouille).

d'environ 15 m. Épaisse de 3,70 m, la maçonnerie était, là encore, principalement constituée de craie locale en moyen appareil. De même, l'escarpe était à nouveau parementée de grès. Couvert d'une voûte en coupole partiellement conservée, le premier niveau desservait au moins deux archères jumelées dont les traces étaient encore perceptibles. Elles offraient un ébrasement triangulaire de $42,5^\circ$ (fig. 11). Percées juste au-dessus du talus de base, elles s'ouvraient chacune au fond d'une niche plein cintre appareillée en grès, aux matériaux miraculeusement épargnés par les récupérateurs (fig. 12). En revanche, ceux-ci ont eu la main beaucoup plus lourde pour les archères proprement dites, empêchant toute restitution précise de leurs dispositions.

Les vestiges d'un bâtiment d'habitation rectangulaire en craie, briques et grès ont été mis au jour par une fouille préventive rue des Bonnes-Rappes, toujours en 1989 (56). Mesurant 20,50 m sur 9,10 m, il était subdivisé en deux pièces. La plus petite comportait un plancher dont les extrémités étaient supportées par des corbeaux en grès. L'épaisseur des murs, atteignant 1,25 m par endroits, indique l'existence probable d'un étage (fig. 13, A). Sans doute à usage de remise, un bâtiment plus modeste de 11,60 m de long sur 4,20 m de large s'accolait à l'un des murs pignons (fig. 13, B), et un troisième à l'un des murs gouttereaux (fig. 13, C). L'évacuation des eaux usées vers le Rivage tout proche était assurée par une canalisation en dalles de grès. Le gros de la garnison étant, d'après les textes, logé plus modestement, il pourrait s'agir de la demeure d'un officier (lieutenant ?). Une petite construction en bois et torchis (fig. 13, x), qui lui est antérieure, a disparu suite à un incendie; d'importantes quantités de blé carbonisé lui étaient associées.



FIG. 10. — LILLE, RUE DE GAND, TOUR DE LA PORTE
OUVRANT SUR LES CHAMPS, VUE VERTICALE DES VESTIGES



FIG. 11. — LILLE, RUE DE GAND,
TOUR DE LA PORTE OUVRANT SUR LES CHAMPS,
VUE VERTICALE DES VESTIGES DE L'UNE DES DEUX ARCHÈRES

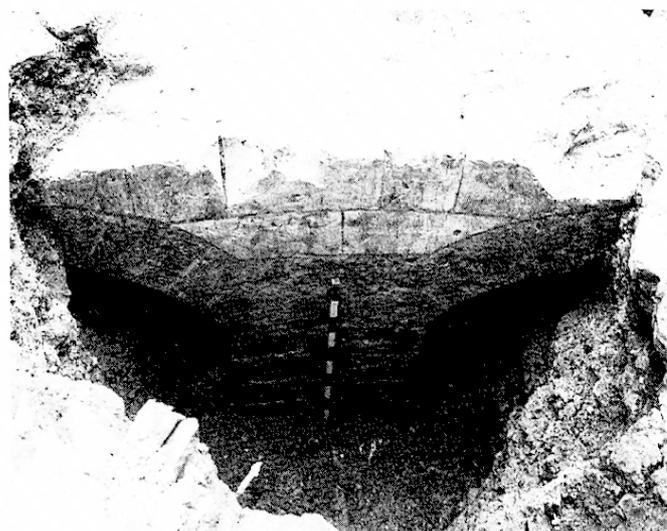


FIG. 12. — LILLE, RUE DE GAND, TOUR DE LA PORTE
OUVRANT SUR LES CHAMPS, DÉTAIL DES NICHES DESSERVANT
CHACUNE UNE ARCHÈRE, DONT CELLE DE LA FIGURE PRÉCÉDENTE

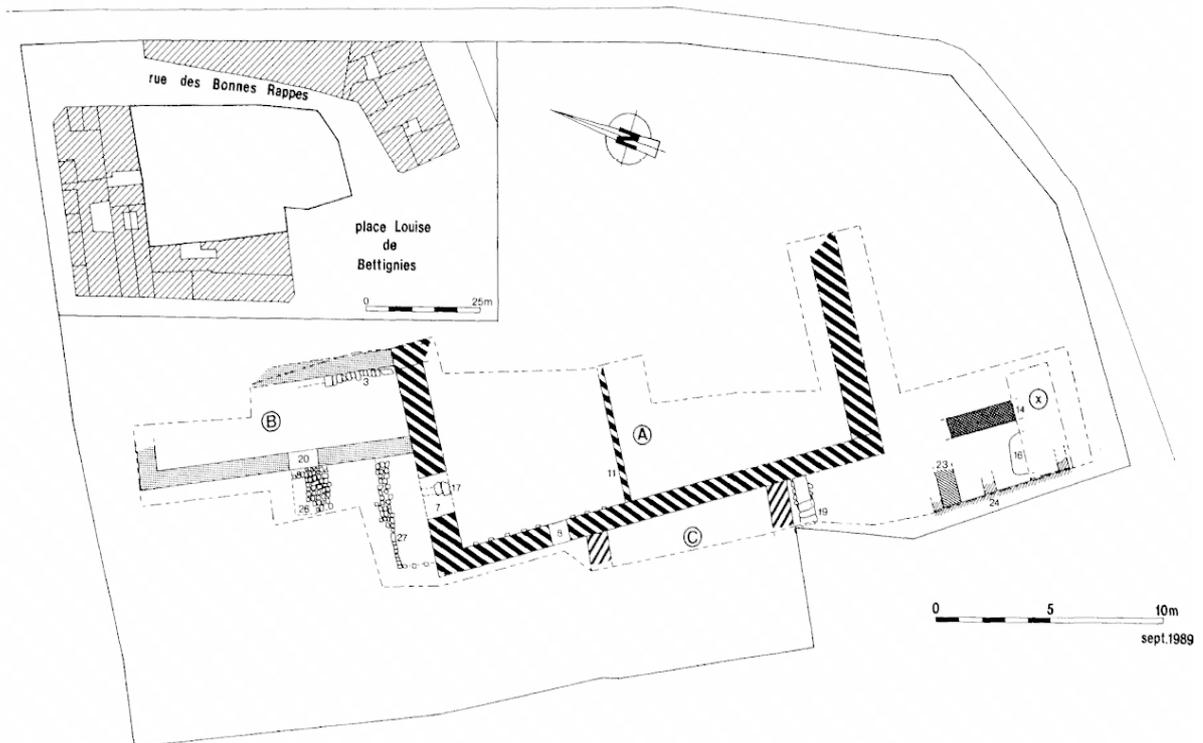


FIG. 13. — LILLE, PLACE LOUISE DE BETTIGNIES, BÂTIMENTS INTÉRIEURS, PLAN GÉNÉRAL DES VESTIGES

Une courtine proche de la porte ouvrant sur la ville a été reconnue sur une longueur de 20 m en 1993, place Louise de Bettignies, à l'occasion d'une fouille préventive conduite par Catherine Monnet (57) (fig. 14). Les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles s'est déroulée cette intervention (58) ont néanmoins permis d'intéressantes observations. Aucun espace vide n'était observable dans la maçonnerie qui offrait une épaisseur de 4 m. Bordant le Rivage, fondée par conséquent sur un substrat particulièrement instable, elle reposait pour partie sur des pieux. L'escarpe de grès, conservée sur plus de 2 mètres de hauteur, ne présentait pas de talus à la base. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle en fut toujours dépourvue. Elle portait en effet sur toute son élévation d'évidentes traces de réparation caractérisées par l'emploi d'un mortier blanchâtre et dur, dont l'aspect tranchait radicalement avec le mortier typiquement médiéval, verdâtre et tendre, qui liait encore le blocage.

D'autre part, les assises supérieures montraient des moellons nettement plus courts et d'une couleur grise plus soutenue, sans doute insérés lors des mêmes travaux de réparation. Accolées à des lits de briques d'aspect récent eux-mêmes plaqués contre le blocage primitif (fig. 15), elles se différenciaient également par leurs joints beurrés des joints creux des premières assises, beaucoup plus proches par leurs caractéristiques de ce qui a été observé rue des Tours. De même, l'ancienneté des pieux, en bois blanc et non en chêne, n'est pas assurée. Tous ces indices font songer à une réfection générale entreprise à une époque très tardive. Cette courtine pourrait avoir été en partie intégrée au mur de quai du Rivage construit après le démantèlement du château, opération qui expliquerait la reprise et le surhaussement de grès de son soubassement. Bien connus, l'implantation et l'aspect du port de la Basse-Deûle avant son comblement en 1930 accréditent cette hypothèse.

Une impressionnante place de guerre

Dix représentations du château de Courtrai qui toutes, ou presque, le figurent à la fin de son existence, ont été recensées. Les deux plus connues sont les vues cavalières de Lille par Deventer (59) et Guichardin (60), très proches l'une de l'autre. Une autre vue cavalière, conservée à la bibliothèque municipale de Lille, montre la forteresse peu après le démantèlement de 1577 (61). Quatre tableaux la concernant appartiennent aux collections des musées de Lille. Le musée des beaux-arts en possède deux qui, avec un troisième, également inédit et

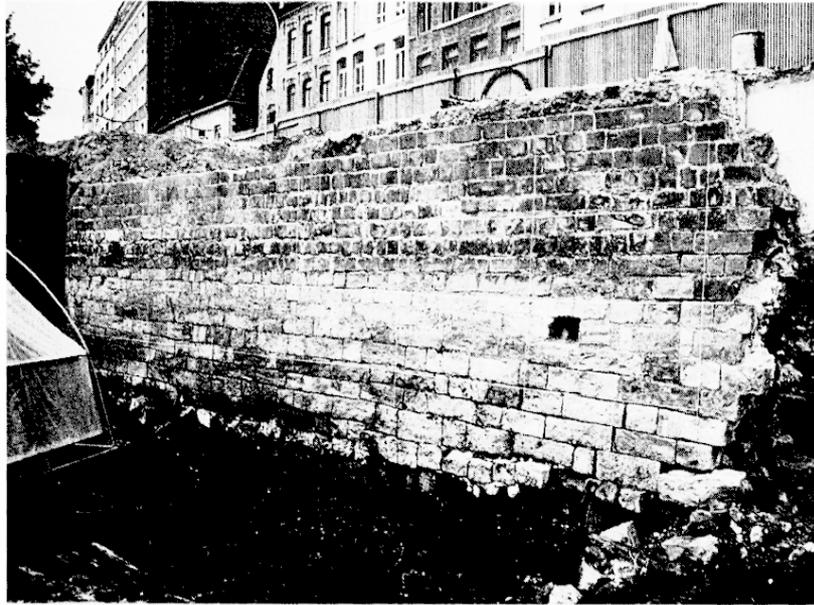


FIG. 14. — LILLE, PLACE LOUISE DE BETTIGNIES, COURTINE
Vue générale du parement en grès de l'escarpe.

conservé au musée de l'hospice Comtesse, offrent une vue semblable du château dont plusieurs tours apparaissent tronquées. Le musée de l'hospice Comtesse détient encore un tableau (62) et un dessin à la plume aquarellé (63) figurant une même vue où il n'apparaît pas encore affecté par les travaux qui ont profondément modifié son aspect en élévation au XVI^e siècle. Enfin, pour ce qui concerne les plans proprement dits, il convient de citer celui de Lille vers 1566 des archives du Génie (64), et le plan des agrandissements de Lille dressé par l'ingénieur géographe Masse entre 1721 et 1733, et conservé à la bibliothèque du Génie (65).

L'apport de ces divers documents à la connaissance du château n'est pas négligeable, pour peu qu'on les soumette à un examen critique serré ; une précision souvent relative, voire de flagrantes invraisemblances incitent



FIG. 15. — LILLE, PLACE LOUISE DE BETTIGNIES, COURTINE

Vue en coupe montrant, à gauche, la réfection du parement en grès de l'escarpe accolé à des lits de briques et, au premier plan, les pieux en bois blanc renforçant les fondations.

en effet à la prudence. Cependant, certains traits communs se dégagent, tous corroborés par une source iconographique de premier ordre que la confrontation avec les données des textes et de l'archéologie conduit à privilégier. Il s'agit d'un plan conservé à Munich (66), inclus dans un recueil compilant diverses forteresses d'Italie, de Hongrie, de Flandre et de France, relevées à la fin du XVI^e siècle par trois ingénieurs italiens (67). Très scrupuleux, l'auteur a représenté avec un souci évident du détail non seulement les défenses du château telles qu'elles apparaissaient à l'époque, mais également la silhouette de ses dispositions internes et celle de la porte de Courtrai voisine (fig. 16).

La répartition des tours et des portes, reprise notamment par Deventer, Guichardin et les deux autres plans connus, l'orientation particulière de la courtine mise au jour rue des Tours, les localisations de la chapelle (68),

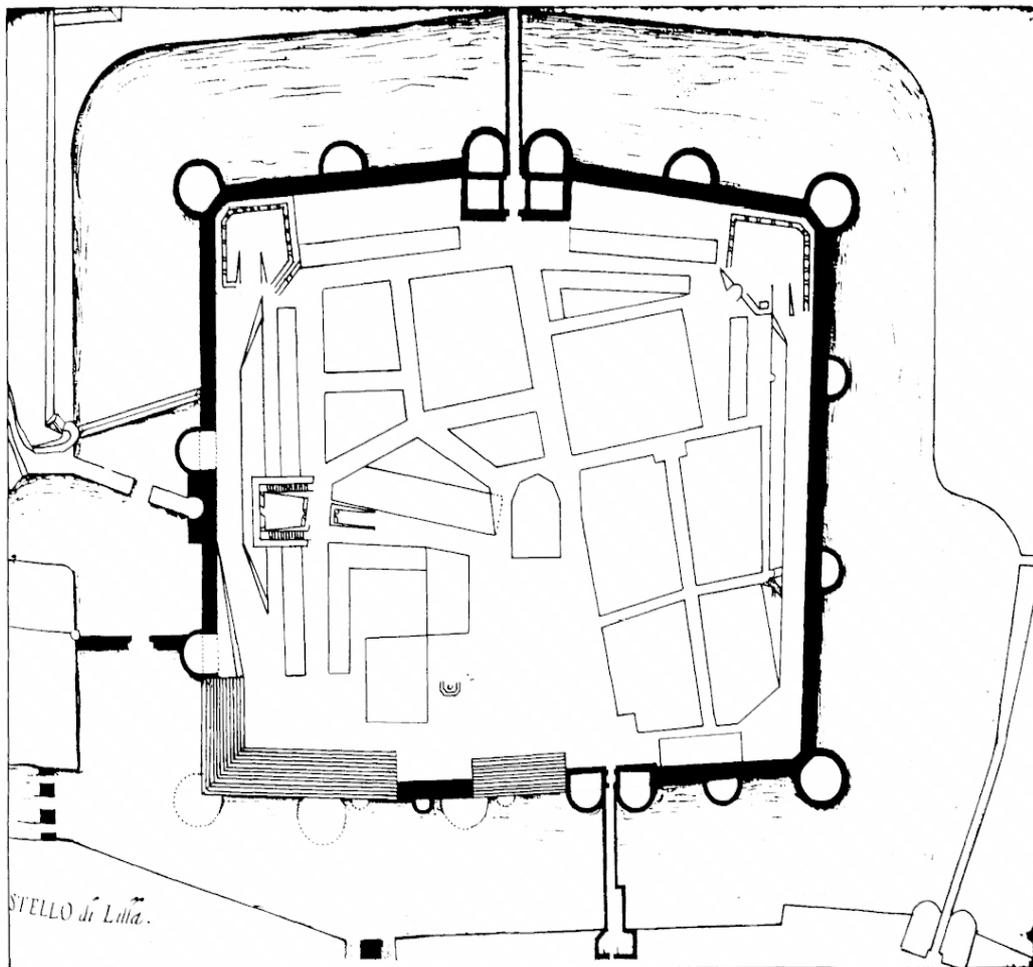


FIG. 16. — LE CHÂTEAU DIT DE COURTRAI À LILLE D'APRÈS LE PLAN CONSERVÉ À MUNICH
(Bayerische Staatsbibliothek, Cod. icon. 141, fol. 117).

de la fontaine et de la place ultérieurement dénommée *place du château*, identiques à celles apparaissant sur le plan de Lille en 1649 par Blaeu (69), le désaxement caractéristique de la voie principale, future rue de Gand, la répartition des bâtiments, conforme à un inventaire du château dressé en 1577 (70), tout concourt à accorder le plus grand crédit à ce plan. Enfin, il figure aussi plusieurs tours disparues en pointillé, ce qui augmente encore son intérêt. Seules trois tourelles sur la face sud-ouest, dont deux sont dessinées en pointillé, posent un problème. Aucun autre document n'atteste en effet leur présence. Les fouilles de la place Louise de Bettignies, menées il est vrai dans des conditions défavorables, ne l'ont pas davantage confirmée. S'agit-il d'ouvrages bas et de faible ampleur (moineaux ?), destinés à battre par des tirs rasants les abords du fossé, construits à une époque tardive pour compenser la disparition des tours voisines, également remplacées, pour les tirs plus lointains, par des terre-

pleins d'artillerie figurés le long des courtines ? L'on ne peut l'affirmer, de même que l'on ne peut rejeter catégoriquement l'hypothèse de fortifications antérieures incorporées à ce front du château. La contrescarpe du fossé de l'enceinte urbaine pourrait en effet avoir été renforcée face à l'endroit où débouchaient les eaux de la Haute-Deûle, via le canal Saint-Pierre. Mais, là encore, les documents font défaut.

La restitution des dispositions primitives de la forteresse conduit, pour toutes les raisons évoquées, à puiser largement dans la documentation postérieure à la période considérée, les données archéologiques actuelles ne compensant que très faiblement l'absence de sources éclairant directement les premiers temps du château. Ces réserves émises, on peut cependant se faire une idée assez précise du parti architectural retenu à l'origine. Le

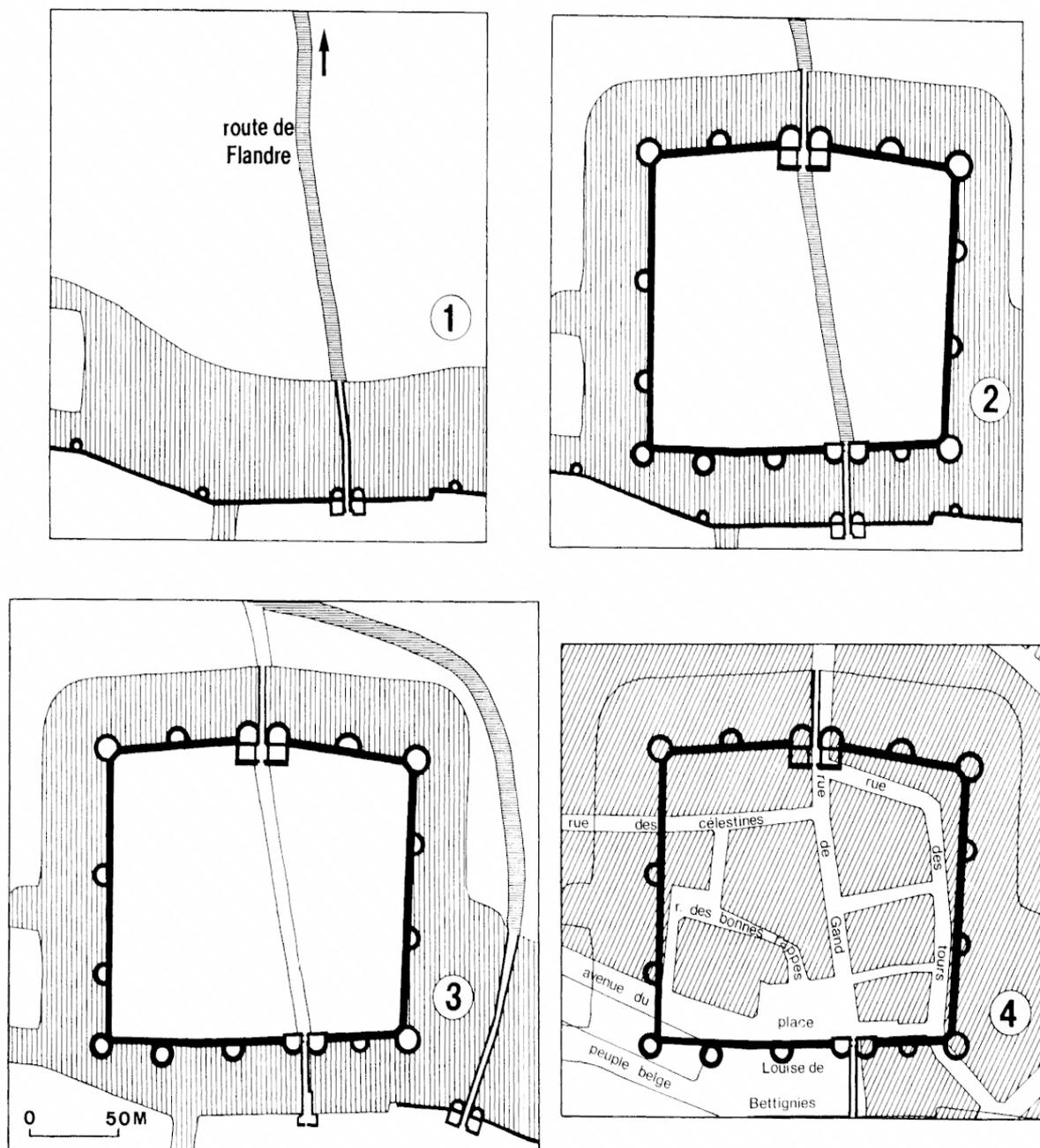


FIG. 17. — LE CHÂTEAU DE COURTRAI (D'APRÈS LE PLAN DE MUNICH) ET L'ENCEINTE URBAINE, ESSAI DE RESTITUTION

1 = La route de Flandre et la porte de Courtrai avant la construction du château. 2 = La route de Flandre absorbée par le château dont la porte de devant est construite face à la porte de Courtrai. 3 = La porte de Courtrai reconstruite et la route de Flandre déviée au plus près du château. 4 = Le château de Courtrai sous la ville actuelle.

château affecte la forme d'un quadrilatère irrégulier mesurant 150 m sur 190. La surface intérieure totalise ainsi 2,85 ha, ce qui en dit long sur les capacités logistiques de ce vaste camp retranché. Sa base baigne en totalité dans les fossés, alimentés par la Basse-Deûle. On en ignore les dimensions. Bien visibles sur le plan de Munich, deux batardeaux sont chacun percés d'une vanne; ils permettent de retenir ou de vider les eaux des fossés à volonté, assurant ainsi un niveau minimum en toute saison. Enfin, la défense des abords se complète d'une chaîne quotidiennement tendue en travers du Rivage et qui en barre totalement l'accès.

Des tours circulaires à demi saillantes sont régulièrement disposées sur les quatre faces de l'enceinte castrale. Elles semblent avoir primitivement dominé les courtines du tiers de leur hauteur. Les tours cornières pourraient avoir été chacune dotées d'un parapet encorbelle (sur mâchicoulis ?), dispositif qui n'est jamais figuré ailleurs. Pourvue, selon les comptes, d'au moins trois à quatre niveaux couverts de voûtes à nervures pour certains, chaque tour dessert un grand nombre d'archères ou *rayeres*. Toutes paraissent avoir été coiffées de combles pointus à l'origine. Leurs toitures sont couvertes d'ardoises, tout comme celle du chemin de ronde couronnant les courtines, protégé par un parapet percé de créneaux.

Deux portes contrôlent les accès de la forteresse, l'une regardant vers la ville (*la porte de devant*), l'autre vers la campagne (*la porte de derrière*). Fermées par une herse et des vantaux, elles sont chacune encadrées par deux tours semi-circulaires. Le franchissement des fossés est assuré dans les deux cas par un pont dormant précédant un pont-levis. Une construction en bois et en encorbellement (*la chambre du guet* ?) semble avoir surmonté la porte de derrière, que sa masse imposante distingue encore de son homologue côté ville, traité beaucoup plus modestement. Le volume donné à ses tours, supérieur à celui des ouvrages flanquants les plus proches, retient tout particulièrement l'attention. L'ampleur du couloir d'accès, véritable zone tampon comprise entre deux corps de plan carré adossés à la gorge des tours, est également remarquable. Ce puissant châtelet d'entrée constituait assurément un élément-clé de la défense du site.

Lourde de sens, une dernière constatation s'impose à propos des portes : elles n'ont pas été disposées symétriquement, la porte de devant apparaissant nettement décalée par rapport à l'axe médian. Cette particularité a conduit à augmenter le nombre des tours et à réduire leur espacement sur le front sud-ouest. Elle ne s'explique que par la volonté d'incorporer au château les derniers mètres de la route de Flandre, route dont le tracé biais a conditionné l'implantation de la porte de devant, établie, selon toute vraisemblance, face à la porte urbaine de Courtrai (fig. 17, 1 et 2). À l'évidence, celle-ci a été par la suite reconstruite plus au sud, et la route détournée contrainte à épouser au plus près les faces sud-est et nord-est de la forteresse avant de la rejoindre (71) (fig. 17, 3). Le tracé en arc de cercle des actuelles rue de Courtrai et rue Saint-Jacques atteste d'ailleurs la réalité de cette dernière modification. Les recherches entreprises n'ont pas encore permis de préciser à quel moment se place ce réaménagement qui pourrait être intervenu assez tôt. Quoi qu'il en soit, retenons que les arrivants de Flandre étaient, aux premiers temps du château, obligatoirement tenus de traverser la place avant de pénétrer en ville.

La galerie basse, ou gaine, pour reprendre un terme consacré (72), constituait un deuxième niveau de circulation horizontale qui s'ajoutait à celui du chemin de ronde supérieur couronnant l'édifice. A-t-elle joué un rôle actif dans la défense ? L'état actuel des recherches ne permet pas d'apporter une réponse définitive à cette importante question. Remarquons cependant que la position de la galerie, en net retrait (4 m) du parement de l'escarpe, paraît difficilement compatible avec l'existence de percements systématiques à usage défensif. D'autre part, rien dans les comptes, ou presque (73), ne permet de soupçonner l'existence de tels percements; en revanche, les mêmes sources confirment qu'une profonde obscurité régnait dans les *basses allées* (74). A-t-on voulu faire communiquer les tours entre elles au niveau le plus bas ? Cela n'est pas exclu. Peut-être s'agit-il aussi, comme cela a été avancé pour d'autres cas semblables (75), d'une simple galerie technique, ménagée afin d'élargir le chemin de ronde et le rendre ainsi plus opérationnel, sans augmenter pour autant le cubage des maçonneries le supportant. En tout état de cause, les comptes confirment également qu'elle permettait d'accéder à des latrines (76).

Ces mêmes comptes, où il est à de très nombreuses reprises question de *hautes, moyennes et basses allées* ou *galeries*, et cela en divers points de l'enceinte, indiquent l'existence d'un niveau de circulation intermédiaire entre le chemin de ronde (*les hautes galeries*) et la galerie basse. Garnies d'archères sous niches (77), ces *moyennes galeries* remplissaient clairement une fonction défensive. Sans doute permettaient-elles de surveiller directement les abords et, en cas de besoin, de battre efficacement la crête de la contrescarpe. Prenaient-elles le jour sur la cour intérieure ? Rien ne permet de le penser; bien au contraire, la lumière semble, là encore, n'avoir que très peu pénétré (78). Les deux niveaux de galeries intramuraux parcouraient-ils la totalité du mur d'enceinte ? L'examen appro-

fondi des comptes, où celles-ci sont fréquemment repérées par rapport aux tours, devrait permettre de trancher cette question. Toutefois, la moindre épaisseur du mur d'enceinte sur le front faisant face à la ville ne paraît pas militer en faveur de leur présence à cet endroit. Enfin, concernant le chemin de ronde sommital, il est intéressant de souligner qu'il était lui-même voûté, sinon sur la totalité du périmètre de l'enceinte, au moins sur le front faisant face à la campagne (79).

Toute une vie se développe et s'organise à l'abri des murs de la forteresse. Quelques étages des tours sont dévolus au stockage des vivres, d'autres sont occupés par des « officiers » chargés en permanence de l'entretien général. Les soldats sont, en revanche, vraisemblablement logés dans des maisons individuelles, disposées en rangées le long des voies. Sans doute bâties en matériaux périssables dans les premiers temps, ces maisons sont progressivement refaites en dur. Richement décorée d'après les comptes, la maison du capitaine se distingue par ses dimensions et la qualité de sa construction. Elle se subdivise, pour l'essentiel, en une *salle*, située au rez-de-chaussée, où celui-ci exerce officiellement ses pouvoirs, et une *chambre*, ses appartements privés, à l'étage. Plusieurs fois reconstruite, la chapelle fait également l'objet d'un soin tout particulier.

Des ateliers de réparation et dépendances diverses telles que celliers, greniers, granges, hangars pour l'artillerie, écuries, colombier sont aussi fréquemment cités dans les textes. L'intérieur du château comprend encore une fontaine, un abreuvoir, ce dernier alimenté par une porte d'eau percée dans la face sud-ouest, et enfin des jardins et des vignes. Il s'agit donc bien d'une véritable agglomération auto-suffisante, concentrant l'ensemble des moyens nécessaires aux missions qui lui ont été dévolues dans un périmètre à l'échelle d'une enceinte urbaine.

Une inspiration « philippienne » et des innovations

Si l'on ignore tout du concepteur, la filiation de son ouvrage avec ce que l'on nomme *la fortification philippienne* paraît cependant évidente. Les principaux caractères de cette fortification apparaissent dans les années 1190 avec la construction du Louvre de Philippe Auguste, et se diffusent ensuite largement à l'intérieur et autour du royaume. L'enceinte pseudo-quadrangulaire à base talutée, son flanquement régulier par des tours circulaires et les portes à deux tours de flanquement du château de Lille se rattachent manifestement à ce courant de l'architecture militaire (80). Sans vouloir sous-estimer les potentialités locales, d'autant que la main-d'œuvre disponible sur place, qualifiée ou non, a certainement été mise à contribution, le fait que le maître d'œuvre agissant pour le compte du roi ait recouru à des formules éprouvées dans le domaine royal est plus que vraisemblable, surtout si l'on garde à l'esprit le contexte très particulier dans lequel cette construction a été édifiée et l'ampleur considérable qui lui a été donnée.

Ces formules ont également été appliquées au château élevé au même moment à Courtrai, avec lequel, à l'évidence, un rapprochement s'impose (fig. 18). Sis au nord-est de la ville, non loin de la Lys, celui-ci a été implanté cette fois en plein cœur du domaine comtal, face à la vieille

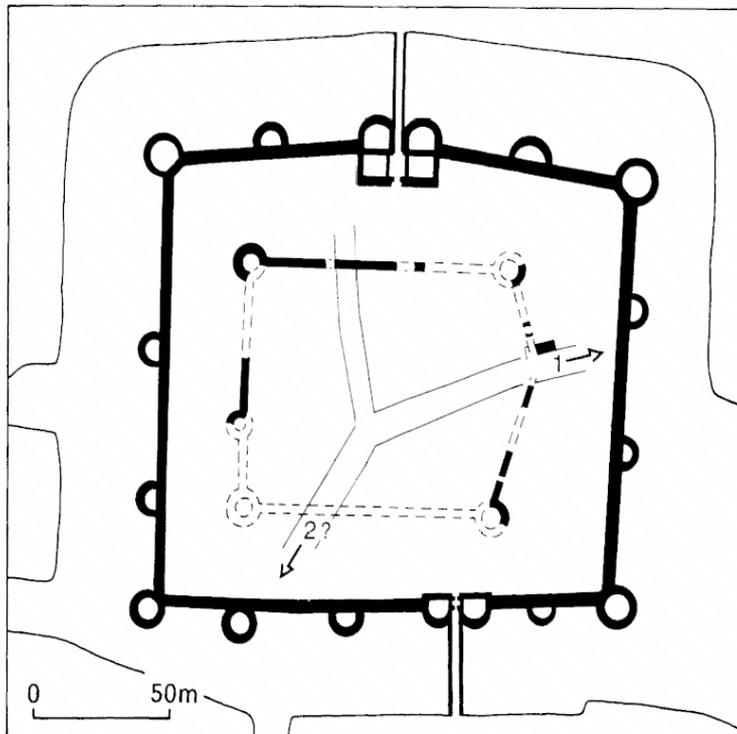


FIG. 18. — SUPERPOSITION À LA MÊME ÉCHELLE DES PLANS DES CHÂTEAUX DE LILLE ET DE COURTRAI D'APRÈS LES CONNAISSANCES ACTUELLES

1 = Porte ouvrant vers la campagne.

2 = Emplacement de la porte ouvrant vers la ville ?

(plan du château de Courtrai d'après les recherches de Ph. Despriet).

motte châtelaine et à la collégiale Notre-Dame. Son plan d'ensemble est lui aussi peu à peu reconstitué, au gré des opportunités, par l'archéologie. Il a ainsi été étudié en seize points différents et sur des surfaces très variables de 1959 à 1995. Les recherches les plus récentes en ont sensiblement précisé l'aspect. Alors que l'on pensait encore, il y a peu, qu'il dessinait au sol un rectangle parfait de 108 m de long sur 96 m de large (81), on lui restitue aujourd'hui une forme pentagonale (82). Des fouilles menées en 1995 ont en effet montré que le front faisant face à la campagne n'était pas rectiligne, mais montrait, comme à Lille, une brisure, nettement plus marquée cependant (83). La dernière observation effectuée a d'ailleurs permis le repérage de la porte ouvrant vers les champs à cet endroit (84), l'emplacement de son équivalent côté ville restant à découvrir. Une autre incertitude demeure concernant le front sud, la tour cornière sud-ouest n'étant pas encore localisée pour le moment. Quoiqu'il en soit, il est sûr que des tours circulaires flanquaient le périmètre défensif aux angles et, semble-t-il, sur les faces. Le diamètre des tours cornières avoisinait 14 m, l'épaisseur des courtines variant de 2,30 m à 5 m selon les endroits. Si la brique, à la différence de Lille, a été employée massivement, la maçonnerie faisait aussi appel au calcaire crayeux et au grès de Béthune en parement.

La mise en évidence de défenses extérieures étroitement associées à la forteresse proprement dite (*hoofdburcht*) et construites simultanément, constitue sans nul doute un autre apport marquant des dernières recherches. Il s'agit principalement d'une enceinte basse (*voorburcht*) de forme polygonale, en partie fossoyée, élevée autour de la collégiale Notre-Dame afin de constituer un filtre nécessaire sur le plan de la défense. L'angle le plus exposé de cette « basse-cour » urbaine était renforcé par une tour polygonale. Précédée d'un pont et flanquée par une seule tour circulaire, une porte de plan rectangulaire était attenante à l'un des angles de l'enceinte avancée. Cette porte, dite porte des Chanoines (*Kanunnikpoort*), achevait de verrouiller l'ensemble et constituait le premier obstacle rencontré par l'ennemi (85). Son importance était d'autant plus grande qu'elle garantissait à la citadelle le libre usage de la clef des champs. La volonté d'épargner la collégiale, à l'emplacement de laquelle il eut été plus logique d'asseoir le château, explique certainement l'adoption de ce dispositif relativement complexe.

Enfin, la construction entamée à Bruges, dont l'emplacement présumé n'a jamais fait l'objet de recherches archéologiques, est, de ce fait, beaucoup moins bien connue. Elle pourrait cependant avoir eu la forme d'un carré de 75 m de côté (86). Points de contrôle de communications essentielles, les châteaux de Courtrai et de Bruges, quoique de dimensions plus réduites, offraient donc d'évidents liens de parenté avec celui de Lille et paraissent avoir obéi à des principes identiques.

Il est difficile, dans l'état actuel des connaissances archéologiques, de poursuivre plus avant les comparaisons architecturales. Toutefois, le château de Lille semble s'éloigner du modèle philippin par un certain nombre d'innovations. Toutes les fortifications du XIII^e siècle qui se rattachent à ce courant concentrent la défense active au niveau sommital, leurs parties basses n'étant jamais amoindries par des ouvertures. À cette conception de la défense paraît s'opposer celle, nettement plus dynamique, du château de Lille. Les tirs d'action lointaine, auxquels l'on procède traditionnellement des terrasses ou des étages hauts des tours lors des travaux d'approche, s'y complètent désormais, au moment de l'assaut, de tirs effectués de l'intérieur des courtines sur la contrescarpe du fossé, rendus possibles par des ouvertures pratiquées en des points inusités. De plus, les archères percées à la base des tours de la porte de derrière permettaient également les tirs au ras du même fossé. L'on ignore encore si cela était aussi le cas des tours flanquant les courtines. Mais l'exemple de la rue des Tours amène à considérer avec vraisemblance cette éventualité.

Sans reprendre l'énumération de tous les cas recensés (87), la gaine mise au jour à Lille pourrait, sous toutes réserves, se rattacher, par l'importance de ses dimensions, à un courant particulièrement bien représenté à l'époque de Saint Louis en milieu français ou apparenté. Le château de Saint-Gobain (Aisne), où une galerie basse de grande ampleur se développe sur tout le périmètre de l'enceinte, en constitue l'un des principaux témoins. Récemment réétudiées et comparées à celle de Lille (88), les galeries des châteaux du Coudray-Salbart à Échiré (Deux-Sèvres) et de Selles à Cambrai (Nord, seul exemple conservé de galeries intramurales superposées) paraissent toutefois s'en différencier par leurs dimensions nettement plus réduites.

Également ménagée dans l'épaisseur du mur de la courtine, la latrine du château de Lille appartient à la catégorie dite des latrines à fosse (89). Particularité remarquable, elle s'ouvrait sur l'extérieur par un conduit horizontal. L'on a probablement, par ce moyen, tenté d'épargner des curages réguliers aux utilisateurs, sans obtenir toutefois les résultats recherchés. D'autre part, l'arc diaphragme divisant son volume intérieur en deux moitiés à peu près égales supportait très certainement une cloison. Deux séries de sièges pouvaient ainsi être superposées

à deux niveaux différents, les matières atterrissant par un long conduit vertical dans la fosse-réceptacle commune. Ce dispositif, fruit d'une longue série de tâtonnements, semble avoir été repris, sous une forme beaucoup plus aboutie, dans les latrines complexes à fosse au même château de Vincennes, qu'il s'agisse de la tour-maîtresse ou des tours d'enceinte (90). Il dénote en tout cas d'un réel souci du maître d'œuvre de Lille d'assurer à la garnison toutes les commodités requises aux endroits où celle-ci était tenue de veiller à sa sécurité.

Un rapprochement avec l'Outre-Manche s'impose une nouvelle fois, notamment à propos de la porte de derrière. Les châteaux d'inspiration philippienne construits à partir de 1277 dans le Pays de Galles par des maîtres d'œuvre d'origine continentale, à l'initiative d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre (91), offrent en effet de troublantes similitudes avec celui de Lille. Outre l'absence de tour maîtresse, on y remarque tout particulièrement l'ampleur et la complexité du dispositif d'entrée tourné vers l'ennemi, véritable donjon-porte à l'évidente symbolique (92). Aucun exemple n'atteint toutefois les dimensions exceptionnelles de la porte du château de Lille ouvrant sur les champs.

Enfin, si l'on s'interroge, d'une manière plus générale, sur d'éventuels précédents quant au parti d'accoler un château à une enceinte urbaine, l'exemple du Louvre de Philippe Auguste vient d'abord à l'esprit (93). Forteresse rectangulaire flanquée par des tours circulaires et percée de deux portes, l'une vers la Seine, l'autre vers la ville, elle est adjacente à la muraille urbaine et surveille, face à l'ennemi potentiel, les entrées des grandes routes de l'Ouest et le passage du fleuve. L'exemple des forteresses royales construites sous le règne de Saint Louis s'impose ensuite avec force. Le château d'Angers, celui de Carcassonne, ou encore la tour Constance à Aigues-Mortes, entrent dans ce cas de figure et constituent autant de fortifications réversibles susceptibles de se retourner contre la ville. C'est avec le château d'Angers, d'inspiration encore toute philippienne, que la comparaison est la plus édifiante : même tête de pont établie dans un contexte de crise (révolte du duc de Bretagne), même enceinte sans donjon surdimensionnée (2,6 ha), percée d'une porte de Ville et d'une porte des Champs (94). Plus proche dans le temps, le fort Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon, dont la construction, décidée en 1292 par Philippe le Bel, est achevée quatre-vingts ans plus tard, offre également de nombreuses analogies avec la forteresse lilloise. Édifiée sur la rive droite du Rhône, au faite d'une éminence rocheuse dont elle épouse le relief, cette vaste enceinte, à l'architecture elle aussi philippienne, occupe une position stratégique face à l'Empire et face à une cité turbulente. Dominant de toute sa hauteur une « ville neuve » créée dans le même temps, elle abrite une garnison permanente, et sert de dépôt d'artillerie et de halte pour les armées de passage (95).

Le château de Lille ajoute cependant, de par son implantation particulièrement agressive, une dimension supplémentaire à toutes ces constructions érigées par le roi contre la ville : accaparant à son usage exclusif le débouché d'une voie de pénétration essentielle et occasionnant du même coup le déplacement de la porte urbaine qu'il soumet à son contrôle étroit, il annonce en cela la Bastille de Charles VI, porte urbaine progressivement transformée en citadelle royale retranchée, elle-même considérée comme le prototype des forteresses construites par Charles VII puis Louis XI, qui généralisent des principes identiques (96). Ainsi, qu'il s'agisse de son programme, de sa greffe ou de son exceptionnel surdimensionnement, Lille fait pleinement figure de citadelle, bien avant que la mode en soit définitivement lancée (97). Faut-il pour autant introduire l'idée d'une filiation en droite ligne ? Rien n'est moins sûr, tant nos connaissances sur le sujet nécessitent encore d'être complétées. Il n'en demeure pas moins que le château dit de Courtrai à Lille constitue l'un des premiers témoignages d'une évolution qui semble s'amorcer avec le règne de Philippe le Bel et qui se cristallise avec la guerre de Cent Ans. Aux châteaux traditionnels disséminés sur tout le territoire, et dont la vocation résidentielle n'est jamais démentie, s'ajoutent peu à peu des places fortes exclusivement militaires, établies aux franges du royaume et qualifiées dès le XIV^e siècle de « frontières » (98). Cette nécessité de « faire frontière » est à coup sûr l'indice d'un État naissant se dégageant de ses formes féodales, phénomène dont la forteresse lilloise constitue l'une des expressions monumentales les plus spectaculaires.

Conclusion

Bien des incertitudes subsistent quant aux dispositions originelles de la première citadelle lilloise, que les recherches futures devront s'employer à dissiper. La rénovation immobilière progressant régulièrement sur le site devra, à l'avenir, il faut le souhaiter, être encore précédée par la fouille exhaustive des derniers vestiges qui en

subsistent sous le niveau du sol actuel. Conçu par un maître d'œuvre de première importance, ce monument partiellement conservé sous nos pieds, dont on commence à mesurer la place dans l'histoire de la fortification royale française, peut aujourd'hui légitimement aspirer aux égards de la ville.

(1) Quelques brefs articles d'érudits locaux sont cependant à signaler : A. Richebé, *Le château de Courtrai*, dans *Au jour le jour. Chroniques sur Lille et sa région*, t. IX, Lille, 1889, p. 272-283 ; [E. Debièvre], *Le château de Courtrai, la Noble Tour*, dans *L'Écho du Nord*, 66^e année, n° 184, Lille, 2 juillet 1886, n. p. ; J. Duthil, *Choses disparues : les portes Saint-Pierre et de la Barre, le château de Courtrai à Lille*, dans *Grand hebdomadaire illustré*, n° 12, 1922, Lille, 1922, p. 182-183. À ces travaux anciens, qui n'abordent que très superficiellement le sujet, il convient d'ajouter la maîtrise d'histoire de C. Thooris, *Le château dit de Courtrai à Lille au XIV^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Université de Lille III, 1989, 120 p.

(2) Entreprises dans le cadre de ma thèse de doctorat en histoire (en cours) intitulée *De l'archéologie à l'histoire : les fortifications de Lille au bas Moyen Âge* (Université de Paris IV).

(3) Toutes les illustrations (photographies, dessins) sont de l'auteur.

(4) Je suis particulièrement redevable à mon ami Nicolas Faucher d'avoir relu attentivement mon manuscrit et contribué à en enrichir sensiblement le contenu. Mes remerciements vont également à Jean Mesqui qui a aussi relu mon texte et m'a suggéré plusieurs pistes de recherche du plus haut intérêt.

(5) La référence bibliographique essentielle sur ce sujet demeure F. Funck-Brentano, *Les origines de la guerre de Cent Ans. Philippe le Bel en Flandre*, Paris, 1897, 707 p. ; voir également A. de Saint-Léger, *Histoire de Lille des origines à 1789*, Lille, 1942, p. 63-72.

(6) Toutes les dates exprimées en style de Pâques ont été rétablies en nouveau style.

(7) Les chroniques relatant avec le plus de précision la construction simultanée des trois châteaux et l'inachèvement de celui de Bruges sont les suivantes : C. I. M. Lappenberg éd., *Annales Gandenses*, dans G. H. Pertz éd., *Monumenta Germaniae Historica : Scriptorium*, t. XVI, Hanovre, 1859, p. 565-566 ; J. De Jonghe éd., *Chronycke van den lande ende graefscap van Vlaenderen (405-1492), gemaect door Jor. Nicolaes Despars*, Bruges, 1839, 2 vol., p. 65.

(8) Les plus explicites, les *Anciennes chroniques de Flandre* indiquent qu'il sortit de terre en treize mois et qu'il fut de tous points assouvy en l'espace de quatre ans. De Wailly, Delisle éd., *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXII, Paris, s. d., p. 373 et 375.

(9) Sur le château de Bruges, voir A. Duclos, *Bruges. Histoire et souvenirs*, Bruges, 1910, p. 99 et 501-502 ; id., *Les matines brugeoises. Étude critique*, Bruges, 1882, p. 122-123.

(10) Sur le château de Courtrai, voir Ph. Despriet, *2000 jaar Kortrijk*, Courtrai, 1990, p. 28-42.

(11) F. Funck-Brentano éd., *Chronique artésienne (1295-1314), chronique tournaisienne (1296-1314)*, Paris, 1899, p. 54 ; J. J. De Smet éd., *Chronique anonyme de la guerre entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre*, dans *Recueil des chroniques de Flandre*, t. IV, Bruxelles, 1865, p. 176.

(12) F. Funck-Brentano éd., *Chronique artésienne...*, *op. cit.*, p. 56.

(13) Id., p. 93.

(14) Sur les suites de la guerre de Flandre après la mort de Philippe le Bel, voir H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, Bruxelles, 1929, p. 434-435.

(15) F. Funck-Brentano, *Les origines...*, *op. cit.*, p. 237.

(16) *Jaques de Saint Poi... fist remonter au roy et à son conseil... que jadis, tout joindant à la ville de Lille, avoit eu ung chastel qui par les guerres de Flandres fut abatu, qui moult fist aux Flamens de grans destourbiers...*, dans *Anciennes chroniques...*, *op. cit.*, p. 373.

(17) Voir, en dernier lieu, G. Sivéry, *Philippe Auguste*, Paris, 1993, p. 261-270.

(18) Sur Lille et Philippe Auguste, A. de Saint-Léger, *Hist. de Lille...*, *op. cit.*, p. 40-43 ; G. Sivéry, dans L. Trenard dir., *Histoire de Lille*, t. I, Lille, 1970, p. 174-175.

(19) Ce fait est amplement documenté par les chroniques. Voir notamment F. Michel éd., *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, Paris, 1840, p. 139 ; L. Delisle éd., *Chronique française des rois de France par un anonyme de Béthune*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIV, 1904, p. 766 ; Jacques de Guise, *Le tiers volume des croniques [et] annales de Haynnau*, Paris, 1532, fol. 82.

(20) H. Moranvillé éd., *Chronographia regum Francorum*, t. I, Paris, 1891, p. 69 ; Kervyn de Lettenhove, *Istore et croniques de Flandres*, t. I, Bruxelles, 1879, p. 246.

(21) À l'exception d'une maison appartenant à l'abbaye de Loos, échangée en septembre 1301 contre une autre située rue de la Grande-Chaussée (Arch. dép. Nord, 27H 37/516) et d'un *courtil*, jadis pris par les agents du roi à Jacquemard le tuilier pour la *commodité* du château et échangé en avril 1320 contre des terres sises au moulin d'Ascq (Arch. nat., JJ 59, fol. 232).

(22) A. Duclos, *Les matines brugeoises...*, *op. cit.*, p. 122, note 3, et M. Ryckaert, *Brugge*, Bruxelles, 1991, p. 178 (Historische steden atlas van België).

(23) Ph. Despriet, *2000 jaar...*, *op. cit.*, dépl. h.-t.

(24) Arch. dép. Nord, B 4326 (1390-1391) à B 4483 (1577-1578). La série est complète à quelques années près. Deux registres isolés plus anciens sont également conservés (B 4324, 1372-1373 et B 4325, 1383-1385). Ils ne signalent aucune réparation.

(25) ... *lors qu'il [Jacques de Châtillon] eust fort pressé le pays par tailles et aydes l'espace de quatre ans, que lors le chastel estoit de tous poins assouvy, il encomença de faire es bonnes villes et sur le pays moult de ses volentez par tailles et autres oppressions extraordinaires et non accoutumées qu'il vouloit lever sur le peuple... Pourquoi ceulz de Flandres par tout le pays commencièrent à murmurer, et nommément les manans de la ville de Bruges...*, dans *Anciennes chroniques...*, *op. cit.*, p. 375. Voir également Kervyn de Lettenhove éd., *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (XIV^e siècle)*, Louvain, 1877, p. 101 (*Et fut adont le chastel de Lille édifié et commenciés à fonder, qui cousta moult d'avoir*).

(26) Arch. dép. Nord, arch. hosp. de Lille, 1^{er} fonds, hôpital Notre-Dame dit Comtesse, n° 148. Ses gens s'étant emparés, pour la construction du château, d'une maison appartenant à l'hôpital Notre-Dame dit Comtesse, Philippe le Bel mande au connétable de France de s'enquérir de la nécessité de cette emprise et, dans le cas contraire, de ne pas permettre que l'hôpital soit dépossédé de son bien (16 février 1299). Le 11 juin 1300, le roi enjoint Jacques de Châtillon de faire payer ce qui est dû pour les maisons expropriées à l'occasion des travaux. Arch. mun. Lille, cartons et registres aux titres 102/1936.

(27) Il s'agit d'une attestation de paiement par Andrieu d'Autreche, chevalier, pour des arriérés de gages de dix sergents de pied en service au château de Lille en l'an 1299, *jusque au mercredi après la saint Denis* (9 octobre). Bibl. nat. de France, Clairambault 8, p. 451, n° 94.

(28) F. Funck-Brentano, *Les origines...*, *op. cit.*, p. 370; A. Richebé, *Le château de Courtrai*, *op. cit.*, p. 272, 278; [E. Debièvre], *Le château de Courtrai...*, *op. cit.*; C. Dehaisnes, *Lille*, notice dans Ruelens éd., *Atlas...*, *op. cit.*, p. 2, entre autres. Erreur rectifiée par A. Benoît, *Les fortifications de Lille au Moyen Âge*, Lille, 1938, p. 13 (Souvenirs archéologiques de la ville de Lille, I). Rectification reprise par A. de Saint-Léger (*Hist. de Lille...*, *op. cit.*, p. 66) et G. Sivéry (L. Trenard dir., *Hist. de Lille*, *op. cit.*, t. I, p. 189).

(29) *Anciennes chroniques...*, *op. cit.*, p. 366.

(30) Cf. *supra*, n. 21.

(31) ... *domum apud Insulam infra castrum nostrum quod ibidem construi facimus...*

(32) Les envoyés flamands s'engagent en juin 1305 à faire observer les clauses du traité d'Athis et reconnaissent entre autres au roi la possibilité de raser les châteaux de Lille et Courtrai avant leur restitution : *notre sire li roys... doie rendre les chastiaus de Lille et de Courtray, lesquels il fist faire, il les puisse retenir a sa volenté, c'est assavoir pour faire les raser*. Dans T. de Limburg-Stirum éd., *Codex diplomaticus Flandriae inde ab anno 1296 ad usque 1325, ou Recueil de documents relatifs aux guerres et dissensions suscitées par Philippe le Bel, roi de France, contre Gui de Dampierre, comte de Flandre*, t. I, 1879, p. 353.

(33) C.-V. Langlois éd., *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon sous le règne de Philippe de Valois*, Paris, 1899, p. 320, n° 2503 et n° 2505 (Recueil des historiens de la France, Documents financiers, I).

(34) Il est cité en 1310 dans un fragment de compte royal (Bibl. nat. de France, ms. fr. 25993, n° 192/3), édité par R. Fawtier, *Comptes royaux (1285-1314)*, Paris, 1954, p. 732 (Recueil des historiens de la France, Documents financiers, III/2); il l'est ensuite en 1317, ainsi qu'un garde des garnisons du château de Lille, dans un fragment de compte de la sénéchaussée de Carcassonne, édité par F. Maillard, *Comptes royaux (1314-1328)*, Paris, 1961, p. 321 (Recueil des historiens de la France, Documents financiers, IV/1); puis à nouveau en 1319 et 1320 dans des journaux du Trésor royal édités par J. Viard, *Les journaux du Trésor de Charles IV le Bel*, Paris, 1917, n° 941, n° 2017 et n° 3161 (Documents inédits sur l'histoire de France).

(35) C.-V. Langlois éd., *Inventaire...*, *op. cit.*, p. 333, n° 2588.

(36) Arch. mun. Lille, cartons aux affaires générales 17470/1394.

(37) R. Fawtier éd., *Comptes du Trésor (1296, 1316, 1384, 1477)*, Paris, 1930, p. 78 (Recueil des historiens de la France, Documents financiers, II).

(38) J. Viard éd., *Les journaux du Trésor...*, *op. cit.*, n° 181, n° 6506 et n° 6518.

(39) *Opera castrorum Insule*. R.-H. Bautier éd., *Inventaires de comptes royaux particuliers de 1328 à 1351*, dans *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1960/II, p. 787.

(40) J. Viard éd., *Gages des officiers royaux vers 1329*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LI, 1890, p. 258.

(41) Il concerne la vente d'une terre située entre La Madeleine et le *chastel le roy*. Arch. dép. Nord, 31 H 36/563.

(42) Arch. dép. Nord, Arch. hosp. Lille, 1^{er} fonds, hôpital Notre-Dame dit Comtesse, n° 4343, p. 171 (copie XVIII^e siècle d'un original perdu).

(43) Arch. nat., JJ 70, fol. 203 v^o.

(44) Arch. mun. Lille, 16021, fol. 26 v^o (1332), 16022, fol. 16 v^o (1333), 16023, fol. 12 v^o (1334), 16024, fol. 16 (1335), 16025, fol. 14 v^o (1336), 16026, fol. 18 (1337), 16028, fol. 15 v^o (1338), 16030, fol. 14 (1339).

(45) Arch. mun. Lille, cartons et registres aux titres 133/2436.

(46) J. Foucart, *Une institution baillivale française en Flandre : la Gouvernance du souverain bailliage de Lille-Douai-Orchies*, Lille, 1937, p. 34.

(47) Arch. nat., JJ 71, fol. 305 v^o.

(48) *Anciennes chroniques...*, *op. cit.*, p. 373.

(49) Voir par exemple J. Favier, *Philippe le Bel*, Paris, 1978, p. 246 et 484-485.

(50) Voir, en dernier lieu, R. W. Kaeuper, *Guerre, justice et ordre public. La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1994, p. 218.

(51) G. Bliciek, *Château de Courtrai, rue des Tours*, dans *Archéologie médiévale*, t. XX, 1990, p. 415-416. Les résultats de ces fouilles ont donné lieu à la réalisation par l'auteur d'un film vidéo intitulé *Lille. Un château sous la ville*, 1990, VHS, 42 mn.

(52) G. Bliciek, *Céramiques et objets divers du XIV^e siècle mis au jour dans une latrine du château dit de Courtrai à Lille*, dans D. Piton éd., *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest*, Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995), Berck-sur-Mer, 1996, p. 183-247 (Travaux du Groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais; Nord-Ouest Archéologie, 7). La fouille du comblement de la latrine a notamment mis au jour un denier tournois de Philippe le Bel frappé entre 1307 et 1314.

(53) Les vestiges de cette galerie ont été intégrés dans une pièce en sous-sol de l'immeuble dont la construction avait motivé la fouille. Une convention passée entre le syndicat des copropriétaires et la ville de Lille en autorise la visite au moins une fois l'an.

(54) Cette datation se fonde sur les caractéristiques du mortier employé (de couleur beige, sableux et nettement moins tendre qu'aux XIV^e et XV^e siècles) et sur le module des briques (5 x 11 x 24 cm en moyenne) que j'ai observés à plusieurs reprises sur des vestiges de constructions lilloises attribuables au XVI^e siècle.

(55) G. Bliciek, *Château de Courtrai, rue de Gand*, dans *Archéologie médiévale*, t. XX, 1990, p. 416.

(56) Id., *Château de Courtrai, rue des Bonnes-Rappes*, *ibid.*, p. 416-417.

(57) C. Monnet, *Lille : avenue du Peuple Belge, place Louise de Bettignies*, *ibid.*, t. XXIV, 1994, p. 393-394. Je la remercie vivement de m'avoir permis de localiser cette découverte.

(58) Le terrassement préliminaire à la construction du parking souterrain qui a motivé cette intervention a été inopinément entamé avant la fin de la fouille. Une notable partie des vestiges de la courtine a ainsi disparu sans que ceux-ci aient pu être étudiés au préalable. Les observations archéologiques effectuées se sont, en conséquence, limitées aux seuls vestiges épargnés par ce terrassement intempestif.

(59) Édité par C. Ruelens, dans l'*Atlas des villes de Belgique. Cent plans du géographe Jacques de Deventer, exécutés sous les ordres de Charles-Quint et de Philippe II*, Bruxelles, s. d., n. p.

(60) Reproduite *in extenso* dans A. de Saint-Léger, *Hist. de Lille...*, *op. cit.*, dépl. h.-t. p. 160-161.

(61) Publiée dans L. Trenard dir., *Hist. de Lille*, *op. cit.*, t. II, Toulouse, 1981, p. 17-18.

(62) Publié notamment dans P. Pierrard, *Lille. Dix siècles d'histoire*, Paris, 1979, p. 39.

(63) Reproduit dans L. Trenard dir., *Hist. de Lille*, *op. cit.*, t. I, couv. et dépl. h.-t.

(64) Serv. hist. de l'armée de terre, arch. du Génie, art. 8, sect. 1, Lille, cart. 1, n° 1. Il s'agit d'une copie d'époque moderne.

- (65) Serv. hist. de l'armée de terre, bibl. du Génie, ms 131 ; 507, fol. 8. Reproduit dans L. Trenard dir., *Hist. de Lille, op. cit.*, t. II, pages de gardes, et en couleur dans *Louis XIV en Flandre*, catalogue d'exposition du musée de l'hospice Comtesse, Lille, 1967, n° 357.
- (66) Bayerische Staatsbibliothek, Cod. icon. 141, fol. 117. Je suis très reconnaissant à Philippe Bragard, inventeur de ce plan, de m'en avoir indiqué l'existence et communiqué les références.
- (67) Giacomo, Giorgio et Francesco Pagliaro Fratino.
- (68) Alors dédiée à Saint-Vital, l'ancienne chapelle du château servit de lieu de culte pour les paroissiens de la Madeleine *intra-muros* jusqu'à la construction de l'actuelle église de Sainte-Marie-Madeleine de 1675 à 1687, construction qui conduisit à sa démolition. Voir notamment A. Lottin, *Lille, citadelle de la Contre-Réforme ? (1598-1668)*, Dunkerque, 1984, p. 15 et n. 14, p. 320.
- (69) Reproduit dans A. de Saint-Léger, *Hist. de Lille...*, *op. cit.*, dépl. h.-t. p. 240-241.
- (70) Arch. dép. Nord, B 18127 (10 décembre 1577).
- (71) Cela est bien visible sur le plan de Deventer et sur celui conservé à Munich. A. Benoît aboutissait déjà à des conclusions proches des miennes, à un détail près. Il imaginait que la porte de Courtrai originelle avait été intégrée aux défenses du château pour en constituer l'accès côté ville, ce qui est proprement irrecevable, car le front du château faisant face à la ville est construit sur la rive *opposée* à celle bordée par l'enceinte urbaine. *Les fortifications de Lille...*, *op. cit.*, p. 13.
- (72) P. Héliot, *Un organe peu connu de la fortification médiévale : la gaine*, dans *Gladius*, t. X, 1972, p. 45-67.
- (73) Tout au plus peut-on pour le moment signaler le paiement en 1456, de seize sous à Guillaume de Neuilly, maître charpentier du château, pour *quatre piés de mantel servans sur une royere* [archère ?] *es basses allees* (Arch. dép. Nord, B 4383, fol. 48 v°).
- (74) Par exemple, quatre maçons, qu'accompagnent les maîtres ouvriers du château, font un tour complet de celui-ci le 10 avril 1458 afin de décider des travaux de réparation à entreprendre. Douze sous sont dépensés à cette occasion pour l'achat d'une torche, *qui fu de besoing avoir pour esclairer les dessus nommez en alans es basses allees dudit chastel* (Arch. dép. Nord, B 4384, fol. 47).
- (75) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. I, Paris, 1991, p. 243.
- (76) Ainsi, Pierre Walle, maître charpentier, est rétribué en 1520-1521 pour avoir fait *des tranques es retraits des basses allees pour traire de hacqueburtes a crochetz* (Arch. dép. Nord, B 4431, fol. 47). Cette mention semble implicitement confirmer que l'on ne pouvait initialement tirer du niveau bas; cela ne serait devenu possible qu'à une époque tardive, moyennant des percements aux endroits où l'épaisseur de la maçonnerie était plus réduite, précisément là où il y avait des latrines (*retraits*).
- (77) Pour ne prendre qu'un seul exemple, Engueran de La Motte, maître maçon, est rétribué en 1513-1514 pour avoir bouché *cinq grandes arcques et rayeres des moyennes allees* (Arch. dép. Nord, B 4425, fol. 51), les parties évidées de la muraille constituant dorénavant d'évidents points de faiblesse face à une artillerie capable de superposer les coups au but.
- (78) Rétribué en 1514-1515 pour avoir *resarchy et rappointer les vaussures des moiennes allees du chasteau de Lille*, Engueran de La Motte se fait par la même occasion rembourser les chandelles *qu'il a convenu avoir en faisant ledit ouvrage, obviant qu'il fait fort obscur en icelle allee*. Arch. dép. Nord, B 4426, fol. 63 v° et 64.
- (79) On refait en août 1456 *le vaussure des haultes allees dudit chastel estans emprez de le porte deriere (...) qui estoient fondues, par quoy le ghet n'y pouvoit aller, ne passer*, travail de maçonnerie qui nécessite au préalable la mise en place de cintres en bois par le maître charpentier du château (Arch. dép. Nord, B 4382, fol. 33 v° et 40 v°).
- (80) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes...*, t. I, *op. cit.*, p. 41-44.
- (81) Ph. Despriet, *2000 jaar...*, *op. cit.*, fig. 11, p. 30.
- (82) Id., *25 jaar Kortrijkse opgravingen, 1970-1995*, Courtrai, 1996, p. 42-45 et pl. 2-3.
- (83) Id., *Kortrijk : oostelijke courtine van de Franse dwangburcht, Zuid-Westvlaamse opgravingen*, vol. 17, fasc. 3, n° 36, 1996, Courtrai, juillet 1997, p. 7 (Archeologische en historische monografieën van Zuid-West-Vlaanderen, 36).
- (84) Id., *Kortrijk : de oostelikh poort van de Franse dwangburcht*, *ibid.*, p. 25.
- (85) Id., *De Franse dwangburcht van Kortrijk (1300-1302)*, I. *Het onderzoek van de Kanunnikpoort (1945-1994)*, Courtrai, 1994, 72 p. (Archeologische en historische monografieën van Zuid-West-Vlaanderen, 31).
- (86) Renseignement H. De Witte, archéologue municipal de Bruges, que je remercie vivement pour ses informations.
- (87) État complet de la question dans J. Mesqui, *Châteaux et enceintes...*, t. I, *op. cit.*, p. 238-244.
- (88) M.-P. Baudry, *Le château du Coudray-Salbart*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, nouvelle série, Antiquités nationales*, fasc. 23-24, 1991, p. 137-212; V. Motte, *Le château de Selles à Cambrai. Étude historique et monumentale*, Douai, 1993, 106 p. (Archaeologia Duacensis, 8). Voir également A. Salamagne, dans *Cambrai. Ville fortifiée*, catalogue d'exposition du musée de Cambrai, Cambrai, 1991, p. 59-60; M.-P. Baudry, *ibid.*, p. 62-65.
- (89) Typologie établie par J. Mesqui et N. Faucherre, *L'hygiène dans les châteaux au Moyen Âge*, dans *La vie de château*, Actes des IV^e rencontres de Commarque, 1990, Le Bugue, 1992, p. 46-63.
- (90) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, t. II, 1993, p. 170-171 et fig. 186.
- (91) A. J. Taylor, *The king's work in Wales*, dans *The history of the king's works*, Londres, 1963, p. 1036-1040.
- (92) A. Taylor, *Ruddlan castle*, Cardiff, 1987, 36 p.; id., *Harlech castle*, Cardiff, 1988, 32 p.; id., *Beaumaris castle*, Cardiff, 1988, 48 p.
- (93) Voir, en dernier lieu, M. Fleury, V. Kruta, *Le château du Louvre*, Paris, 1989, 80 p.
- (94) Voir, en dernier lieu, J. Mallet, *Angers, le château*, Nantes, 1991, 48 p. (Images du patrimoine, 87).
- (95) É. Bonnel, *Le fort Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon*, dans *Congrès archéologique de France, CXXI^e session*, 1963, p. 202-205; R. Bacou, *Villeneuve-lès-Avignon, abbaye et fort Saint-André*, dans *Le guide du patrimoine Languedoc-Roussillon*, Paris, 1996, p. 565-569.
- (96) Thèse, en cours de publication, de Nicolas Faucherre, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, Paris, Université de Paris I, 1992, t. I, p. 161.
- (97) N. Faucherre, *Des villes libres au Pré Carré : genèse de l'État monarchique en France*, dans A. Picon dir., *La ville et la guerre*, Besançon, 1996, p. 76-87.
- (98) A. Rigaudière, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, t. II, *Des temps féodaux aux temps de l'État*, Paris, 1994, p. 253-254.